



CHENIER

# L'AVENIR DU NORD

1897-1943

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Eduard Prévost

1897-1943

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

Directeur: HECTOR PERRIER

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE, NUMERO 38

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 17 SEPTEMBRE 1943



LABELLE

## Notre participation à la victoire

Malgré la récente capitulation, la bataille fait encore rage sous le ciel d'Italie. Dès la reddition des forces de Badoglio, s'opéra une ruée des divisions allemandes et alliées vers les villes et postes stratégiques. A grands cris, le peuple avait réclamé la paix: il voulait que cessât cette pluie de bombes qui faisaient tomber sur lui nos armées de l'air. Badoglio avait cédé aux instances des masses populaires italiennes et esquissé le geste attendu par elles, de soustraire le peuple aux affres de la guerre. De son côté, le Teuton n'entendait pas laisser aux ennemis un butin précieux, tout un matériel de guerre et surtout, ne voulait pas permettre que soit ouverte une porte livrant facile accès à des troupes d'invasion dirigées sur la France et son propre sol. Même officiellement rendue, l'Italie constitue aujourd'hui un théâtre de guerre de premier plan. Les forces alliées et nazies y sont aux prises et le malheureux peuple, consterné, est appelé à entendre longtemps encore tonner le canon, et à voir ses monuments et ses édifices crouler sous la mitraille; le pays entier est soumis à la dévastation. Toutefois, malgré cette difficile et déplorable situation, nonobstant le fait que le carnage y règne encore, la capitulation des forces de Victor-Emmanuel doit être appréciée par nous comme un éclatant succès dans l'accomplissement duquel nous sommes en droit de réclamer une juste et large part.

La préparation de cette victoire ne date pas d'hier. Il faut reculer aux nombreux jours de 1940 pour retracer les facteurs premiers qui l'engendrèrent. En effet, lorsque, livrée à ses seules ressources, l'Angleterre subissait les formidables poussées d'une Allemagne puissante et littéralement déchaînée, reléguant son propre sort au rang de l'arrière et songeant aux principes en jeu, elle n'hésita pas à retirer de ses files les seules divisions bien entraînées en ce qui assurait la défense pour la diriger vers un autre site d'hostilités, vers l'Egypte où elle disputait à Hitler le contrôle du canal de Suez, seul chenal par où procurer le ravitaillement de l'Empire. C'est à ce moment même que les premiers contingents canadiens furent débarqués en Angleterre. Lorsque se sera écrite l'histoire de cette guerre, l'on y lira que la présence des troupes canadiennes en Angleterre, coïncidant avec le départ des forces anglaises pour l'Egypte, ne contribua pas peu à sauver l'univers de la domination nazie. Et en plus, qui donc osera nier que durant de nombreux mois, notre pays a été le seul à maintenir ouvertes les avenues par où passaient les fournitures de guerre des alliés et le nécessaire au soutien des populations civiles anglaises, matériel et aliments expédiés par le Nouveau-Monde à la Grande-Bretagne? Geste glorieux, aide salvatrice apportée à la nation qui s'effrait là-bas, comme l'unique barrage endiguant le flot torrentueux de la barbarie!

Si le malheur eût voulu que l'Angleterre tombât sous les coups des boches, la chute du Canada eût été inévitable. Notre pays se fut alors trouvé coincé entre les fils du Soleil Levant d'un côté, et les Germains de l'autre. Et ce n'est un secret pour personne, — sauf pour certains couards qui font le jeu de l'ennemi, — que l'oeil plein de convoitise du Nazi était tourné vers nos rives. Il voyait dans le Canada une merveilleuse source d'approvisionnement; dans nos ressources naturelles, le soutien de ses populations civiles; que dire aussi de ce vaste territoire où déverser le trop plein de ses propres cadres territoriaux? Aurait-on oublié les efforts faits par l'Allemagne pour s'assurer la possession de l'île d'Anticosti, dans le Golfe Saint-Laurent? Et ne se souviendrait-on pas aussi des activités d'un espion boche, affublé du faux nom de Ross Colin, qui préparait, sous nos yeux même, le "Grand Jour" au bénéfice de sa patrie? Au moment où se déclençait le conflit, ce traître individu évoluait outre quarante-cinquième, puis, passant en Amérique du Sud. Dans un livre qu'il écrivit et publia en Allemagne, il illustre toutes les entreprises qu'il encouragea sur le continent américain en vue d'en préparer l'occupation par les adeptes de l'Ordre Nouveau. Parlant du Canada, voici ce qu'il disait: "Le Canada est l'un des derniers vastes territoires vierges de l'univers. Qui en prendra demain possession? Sans doute, on alléguera qu'il est aujourd'hui désigné comme possession britannique; mais ne doit-on pas considérer cet état comme purement transitoire? Il est fort problématique que les populations qui se serrent et se bousculent dans des territoires restreints et dont les ressources sont épuisées, tolèrent longtemps encore, — pour l'unique raison qu'ils en furent les premiers occupants, — que quelques millions d'individus jouissent de l'occupation de tout un continent d'une richesse inouïe. Je fais ici allusion au territoire qui s'étend des frontières étatsunienues aux régions arctiques; on le dit dominion de l'Empire Britannique, ce qui signifie que son avenir est tout aussi incertain que l'est celui de l'Empire lui-même."

Dans un autre volume publié plus récemment, le même auteur tente d'établir les droits de l'Allemagne sur notre pays; il le fait avec la même désinvolture que lorsque l'Allemagne voulait que Shakespeare fut un Germain. Et l'espion Colin concluait que les Etats-Unis aussi, — la formidable agglomération d'allemands qu'on y retrace, aidant, — feraient un jour partie du grand tout germanique.

Commentant l'attitude prise par certains politiciens de chez-nous, lors de la conférence internationale de Québec, politiciens qui soutiennent que notre pays n'eût pas dû participer au conflit mondial, la "Winnipeg Free Press" souligne les prétentions et les prédictions de ce même Colin et conclut: "Ces seuls faits suffisent à confondre M. Henri Bourassa qui déclare que l'Allemagne ne convoitait jamais notre pays. Et il y a toute une légion d'autres faits qui manifestent que la prise de possession du Canada et l'asservissement de son peuple, faisaient partie du programme hitlérien. Grâce aux défaites nazies au cours des batailles d'Angleterre et de l'Atlantique du Nord, ce si grand malheur est aujourd'hui conjuré." Maintenant que le danger est éloigné, MM. Bourassa et Raymond, de même que ceux qui les suivent et prêtent leur subversive doctrine, proclament que notre pays devrait virtuellement se retirer de la lutte et la masse, faire payer cher au gouvernement sa participation des quatre dernières années. "Le gouvernement achemine notre pays vers la ruine," s'écrie le nouvel élu de Stanstead, M. Choquette. "Si seulement, à l'instar de l'Irlande et suivant le conseil que donnait M. Maxime Raymond, chef du Bloc, notre pays avait embrassé une politique de neutralité!" Parler de neutralité à cette heure est peut-être chose facile pour le député sans expérience qu'est M. Choquette. Proclamer la non-participation alors que la menace est à peu près éliminée par une succession de victoires, devient un thème peut-être heureux. Mais ne doit-on pas être fiers, nous, Canadiens, maintenant que l'éblouissante lueur d'un triomphe final se lève et que les efforts de nos troupes et de celles de nos alliés vont avoir pour couronnement la radicale radiation du nazisme et le règne de la paix et de la liberté, d'avoir, dès les toutes premières heures de la tourmente, accepté d'y participer? Nous avons consenti des sacrifices, c'est vrai! Mais l'enjeu, qui se traduisait par le maintien de nos plus purs idéaux, ne valait-il pas que nous nous jetions, sans compter et sans regrets, dans l'horrible mêlée? Se faire taxer d'être un petit peuple courageux, imbu du sens de l'honneur, n'est-ce pas mille fois préférable à l'anathème que l'on décoche aux peuples lâches, ceux qui sont honnis? Aux parasites, pacifistes par couardise, de méditer!

Léopold F.

## L'abbé Elie-J. Auclair

Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, vient de nommer M. l'abbé Elie-J. Auclair, aumônier de l'hospice Morin, de Montréal. Ecrivain et historien, l'abbé Auclair est membre de la Société Historique de Montréal et de la Société Royale du Canada, et collabora longtemps à l'AVENIR DU NORD. Dans ses nombreux articles écrits exclusivement pour notre journal, ce chercheur infatigable et cet historien scrupuleux, projeta une vive lumière sur maints événements ignorés ou peu connus.

Parmi ses nombreux ouvrages, mentionnons LE CURE LABELLE, et SAINT-JEROME DE TERRE-BONNE, qu'il écrivit en 1934 à l'occasion du centenaire de notre ville. Après avoir rédigé LA SEMAINE RELIGIEUSE, de Montréal, M. Auclair se retira à Saint-Polycarpe où, dans le silence de la retraite, il produisit son oeuvre historique, L'AVENIR DU NORD présentée à son ancien collaborateur ses meilleurs vœux dans l'exercice du ministère que son archevêque lui confie.

## La confusion règne en Bulgarie

Les dépêches reçues de Sofia par les pays neutres, indiquent clairement que les mesures prises par les Nazis en Bulgarie ressemblent à s'y tromper à un état de loi martiale. Et ces règles, d'une rigueur draconienne, s'appliquent dans tous les milieux, même dans les cercles bulgares le plus ostensiblement sympathiques aux puissances de l'AXE. Une dépêche reçue à Berne, en Suisse, mande que les autorités allemandes ont fermé les approches de toutes les gares principales de la capitale et qu'elles exigent de tous les Bulgares, qu'ils se soumettent à des perquisitions sur la personne avant qu'il ne leur soit permis d'entrer dans la ville. Par ailleurs, inquiétés par l'agitation anti-nazie toujours croissante, les chefs militaires allemands ont signifié un ultimatum aux Bulgares, leur intimant l'ordre de procéder sans retard à la formation d'un gouvernement pro-hitlérien. Il va sans dire que celui-ci ne serait qu'un gouvernement fantôme, de façade seulement, et que le pouvoir réel résiderait toujours dans les officines axistes. Pour affaiblir tout mouvement d'agitation et parer à une révolte possible au sein des cadres militaires, le commandement allemand a confié à des divisions bulgares la défense de points stratégiques des Balkans, sur lesquels une offensive des troupes alliées serait le plus susceptible d'être déclenchée.

Au sein de toute cette confusion et ce tumulte signalés en Bulgarie par les observateurs depuis la mort du roi Boris, un fait ressort avec le plus de relief: il régnait souverainement à toutes les têtes politiques et militaires de la Bulgarie, y compris le Premier ministre Bogdan Philoff, pro-axiste de la première heure, d'entrer activement et de fait, en guerre contre les puissances alliées. Cet état d'âme est facile à comprendre; il ne faut pas l'attribuer uniquement à une excessive sympathie pour les Nations-unies. Un facteur déterminant de cette hésitation à guerroyer contre les alliés pourrait bien être celui-ci: lorsque fut conclu le pacte de non-belligérance entre le roi Boris et le dictateur allemand, le premier était certain que l'AXE sortirait victorieux du conflit. Boris est mort et descendu en terre. Les chefs militaires bulgares sont aujourd'hui convaincus que les hordes teutonnes et leurs alliés ne peuvent triompher. La physiognomie de la tourmente a changé. Le vent ne souffle plus du même côté. Pourquoi l'hésitation bulgare, à cette heure, nous surprendrait-elle? Mais hélas! la nation doit encore subir les dictées de Hitler que lui a imposé son défunt roi. Il est évident que l'ex-caporal a fait manœuvrer ses troupes de telle façon qu'elles sont aujourd'hui virtuellement maîtresses de Sofia et de tout le pays. C'est là ce que n'ignorent pas les Bulgares qui tiennent ou plutôt qui tenaient les leviers de commande. Et ils sont perplexes, ne sachant de quel côté pencher, à quel clan adhérer. Bien complexe dilemme! Cette perplexité est accrue par la conviction que s'ils flanchent ou incitent le peuple à s'insurger contre la pénétration de la doctrine nazie, Hitler et ses sicaires n'hésiteront pas à faire couler le sang bulgare. Ce que les chefs craignent, c'est le règne de la terreur, c'est la perpétuation d'assassinats dont les Nazis ont le secret, des assassinats mystérieux comme celui qui fit taire à jamais le roi Boris. Lamentable situation pour un petit peuple qui ne voudrait rien d'autre que de vivre en paix, en deçà de ses frontières! Quand prendra fin ce tumulte en Bulgarie? Quand l'esprit populaire bulgare connaîtra-t-il de nouveau le calme? L'heure n'en sera peut-être fixée que lorsque les Balkans auront été soumis à une vague d'offensives des Nations-unies.

L. F.

## On chuchote que...

Décidément, le "Devoir" n'aime pas Monsieur King d'un amour bien tendre. Il ne manque aucune occasion de la déprécier auprès de ceux qui lui ont fait confiance en 1940. Samedi dernier, le "Grincheux" disait que la devise de notre premier ministre se résumait en trois lettres: O.B.I. — Il faisait alors allusion aux réjouissances qui devaient marquer la capitulation italienne et qui, pour des raisons que Monsieur King est le seul à connaître, ont été remises à plus tard. Si ces réjouissances ne se traduisent pas dès maintenant par des manifestations populaires, il n'en demeure pas moins vrai que les sincères Canadiens se réjouissent dans leur cœur de cette reddition. Mais le Grincheux, lui, ne semble pas se réjouir du tout. Il jette encore sa bille et s'efforce de présenter le Premier ministre du pays sous la livrée d'un valet: celui de MM. Roosevelt et Churchill. Monsieur King ne s'en porte pas plus mal, mais les propos du vinaigrier de la rue Notre-Dame constituent des insultes gratuites lancées au peuple qui a témoigné de façon non douteuse, la confiance qu'il a dans le chef du gouvernement.

L'AVENIR du Nord laissait entendre, il y a quinze jours, que Monsieur André Laurendeau serait probablement déposé avant longtemps. Nous soulignons que le ton de ses causeries radiophoniques et sur tout le fait qu'il ne soumettait pas ses textes à ses chefs, tissaient la corde avec laquelle on prendrait le jeune "bloquiste". Devons-nous voir dans la suspension, pour une période indéterminée, des causeries d'André Laurendeau, une confirmation de ce que nous avançons? Les causeries disparaissent tout d'abord... A quand la disparition définitive du "causeur", des rangs du... mouvement?

Dans une harangue qu'il faisait récemment à la radio, Monsieur René Chaloult mentionnait les noms des hommes en qui il avait et encore confiance. Nous constatons que ceux-ci ont tous, à différentes heures, été les dupes du sieur Maurice le Noblet Duplessis. Nous avons remarqué que M. Chaloult a omis de nommer MM. Edouard Lacroix et Pierre Gauthier. Devons-nous conclure qu'il y a scission au sein du groupe? Nous l'avons toujours pensé... et le pensons aujourd'hui davantage.

## Un bastion cède

Les événements se bousculent avec une telle rapidité depuis que les Nations-unies ont ravi à l'ennemi l'initiative des opérations, que le téméraire journaliste qui ose émettre une opinion personnelle sur la situation internationale quelques jours avant la publication de son article, risque de retrouver ses hypothèses et ses déductions dans le placard des anachronismes, le jour de la livraison du journal. C'est la rançon du journalisme hebdomadaire et à distance. Heureux confrères de la presse quotidienne qui, pour être parfois dépourvus de sujet alors que le metteur en page vous harcèle, n'en êtes pas moins mieux servis par les événements de la dernière heure que les télétypes vous apportent tout chauds, sinon tout cuits, en vertu d'un paradoxe plausible aux gens de métier.

Publié entre la chute de Mussolini et la capitulation italienne, mon article de la semaine dernière aurait pu se targuer d'une certaine originalité que le lecteur aurait vite oubliée dans le dédale des développements inopinés de la tragédie fasciste. Merci au rédacteur en chef venu à ma rescousse. Il a fait capituler l'Italie à temps et a sorti notre journal du dilemme où j'ai failli le plonger, et non du dilemme, comme me l'a fait écrire un correcteur d'épreuves dont l'esprit, à ce moment, devait vagabonder dans de lointains régions, qui me croyait dans l'erreur sur toute la ligne et s'est donné le mal de "corriger" ce mot fatidique dans toute ma copie.

La situation est si favorable à nos armes depuis quelques mois, qu'il nous arrive de pêcher par excès de pessimisme. Tout en l'exécration et sans en exagérer les mérites, nous croyions la mystique des régimes totalitaires et conquérants plus inébranlable et plus enracinée dans l'esprit et le cœur de ses suppôts et de ses victimes, et nous craignons le prolongement de ses conséquences. Les peuples des Nations-unies, restés attachés aux principes qui les ont déterminés à prendre part au carnage, même au milieu des revers les plus désastreux, constatent avec satisfaction que la défection se manifeste rapidement chez les nations fanatisées contre leur gré et privées des bienfaits de la liberté, dès que le sort des armes les éloigne de la terre promise qu'un fumiste leur avait laissé entrevoir afin de conserver son prestige et celui de ses comparses.

C'est la victoire de la liberté sur la contrainte. Rarement démonstration plus irrefutable de la supériorité des disciplines démocratiques sur les méthodes dictatoriales ne fut offerte à la réflexion des peuples. Réduits à une résistance précaire, au début du conflit, nous avons tenu pendant trois ans avant de pouvoir nous lancer à l'assaut de la forteresse Europe, alors que la panique s'empara des pays tyrannisés dès les premiers échecs, et que cette forteresse Europe, réputée inexpugnable, se délabra. La semaine dernière, sous la poussée irrésistible des forces libératrices du continent européen, et par suite de l'affaiblissement du moral d'un peuple consterné, le premier bastion a cédé. Malgré la tentative des nazis à endiguer le torrent allié dans la péninsule italienne, une brèche est ouverte dans la forteresse par où déferteront les premières troupes d'invasion.

L'Italie a capitulé, mais, tel que prévu, demeure en guerre qu'elle doit maintenant livrer à ses alliés d'hier qui se ruent contre le flot envahisseur, excités par l'impression de Hitler: "Que le sang des soldats allemands retombe sur les traîtres italiens!" Ce n'est pas sans amertume, toutefois, que les fascistes sectaires qui acceptent la capitulation voient leur rêve d'expansion et de domination s'effondrer. Au lendemain de la reddition, l'agence de presse Stefani, s'ingéniant à justifier la politique italienne, déclarait que la capitulation marquait "la fin d'aspirations légitimes vers un prestige et un progrès national que tous les peuples sans exception ont toujours nourries au fond de leur cœur."

D'autre part, nombreux étaient les Italiens qui réprouvaient depuis longtemps l'alliance contre nature de leur pays. Le 12 août, quelque temps après la déposition du Duce, le Lavoro Italiano, que la liberté de la presse restaurée fit succéder au Lavoro Fascista, décocha au roi et à Badoglio ce trait qui exprime le sentiment des masses italiennes et d'une partie imposante des classes dirigeantes: "Continuer la guerre, c'est révéler l'intention de combattre jusqu'à la victoire d'un idéal fasciste, bien que le fasciste soit disparu comme parti et comme puissance. Continuer la guerre, c'est déterminer le suicide de l'Italie non fasciste dans la catastrophe même où le fascisme nous conduisait après nous avoir entraînés dans la guerre. Un gouvernement qui ne tient pas compte de ces faits et qui continue la guerre en dépit du désir de ceux dont la poussée patriotique l'a pleinement soutenu à la chute du fascisme est un gouvernement qui ne peut pas compter que le peuple l'approuve. Nous voulons la paix! Nous voulons la paix et la liberté! Et les deux sont indivisibles."

Pressé par d'innombrables mises en demeure aussi catégoriques, le gouvernement a dû se rendre au désir de la grande majorité de la nation, non sans avoir épuisé toutes les tentatives de résistance et d'intimidation envers les Alliés d'une fidélité indéfectible au serment de Casablanca. Et les Italiens enfin libres de choisir leur camp, font presque tous cause commune avec leurs libérateurs qu'ils aident à chasser les hordes teutonnes qui occupaient déjà leur territoire depuis deux ans. Magnanimes, les Nations-unies traitent les Italiens en alliés plutôt qu'en vaincus. Les conditions militaires indispensables posées, elles donnent à l'Italie l'occasion de s'amender, de leur témoigner sa sincérité et de s'accumuler des mérites à la régénérescence d'après-guerre. Qu'un chef prestigieux comme le comte Sforza, appuyé par tous les patriotes italiens, surgisse et l'Italie échappera à la tutelle des Alliés après avoir secoué le joug fasciste et contribué à débarrasser le monde du nazisme.

W. E.

rons, à tout événement, les intéressés à l'article paru à ce sujet dans la Patrie de dimanche dernier: "Socialisme d'état," que l'on trouvera dans une autre page de notre journal.

L'ACTION CATHOLIQUE, de Québec, soulignait à l'attention de ses lecteurs, le mardi 7 septembre courant, en sa page éditoriale, la nouvelle d'un récent affermage par le gouvernement Godbout de concessions forestières dans le Canton Bégin, comté de Chicoutimi et rappelait que, "sans erreur, il n'y a pas eu chez nous d'affermage de concessions forestières depuis une dizaine d'années." M. Eugène L'Heureux, auteur de l'article, y soumet que "ces concessions peuvent, certes, comporter des lacunes qui échappent aux profanes de notre espèce en industrie forestière. Mais, ajoute-t-il aussitôt, nous croyons y avoir une belle détermination d'adopter l'industrie forestière aux besoins non seulement de la nation, mais aussi de la région où la Nature a déposée ces richesses." Ceux-là qui s'intéressent au véritable développement économique et rationnel du Québec auront intérêt et profit à lire l'article de M. L'Heureux, après l'agriculture, l'industrie du bois étant appelée à faire vivre le plus grand nombre de familles chez nous, puis

à maintenir favorable la balance de notre commerce avec l'extérieur," article que L'AVENIR DU NORD reproduit aujourd'hui.

Nous aimerions savoir ce que le DECEVOIR, journal soi-disant catholique et membre également de la "bonne presse" pense réellement de l'affermage en question et si, dans l'opinion du Grincheux, son confrère de la vieille capitale fut par trop bienveillant à ce sujet envers le gouvernement Godbout.

Invité à adresser la parole au cours de la "Soirée de famille organisée, dimanche dernier, à l'occasion de la fête patronale de la Société des Artisans canadiens-français, en l'Auditorium du Plateau, à Montréal, S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, a rendu hommage à cette société qui groupe près de 80,000 de nos frères. Faisant allusion à ce que le général Weygand disait dans sa biographie du vicomte de Turenne, maréchal de France, Son Excellence a tenu à rappeler que la Société des Artisans canadiens-français se doit de servir le bien public plutôt que l'intérêt personnel. "De peu de choses, ajoutait-elle, vous faites de grandes choses. VOUS NE PASSEZ PAS VOTRE TEMPS A REGARDER LE PASSE, vous pensez plutôt à fai-

## CHANTS LAURENTIENS

### Ouverture...

Se sera bientôt l'hiver laurentien, si beau, si sentant le pays d'en haut. J'ose anticiper avec vous mesdames de chez-nous pour chanter la neige, toujours folle et qui nous en fait voir de belles!

Avec les premières "bordées" toutes les petites femmes posent des lapins... sur la chaussée, et de toutes les couleurs, avec leurs pieds fourrés à la dernière mode. Invariablement la jambe suit... L'obstacle est vite sauté... mais le souvenir demeure.

Aux intersections de la grande ville une farine grillée crisse sous la semelle. Rien de moins poétique. Des voitures carrées encombrant la chaussée, à la grande joie du chômeur, même de l'épicière qui a peinturluré son nom en noir, sur sa voiture à neige, pour mieux cacher sa déchéance. Pour lui aussi la ville aura des sous, dans la course au pelleteur.

Mais quittons la métropole banale et courons au grand Salon de Mode de madame Nature, au plus profond des Laurentides...

Les mousses gonflent leurs chiffons. La musique des vents crache ses jazzi. La giboulée intensive son tango. Messieurs, dames, approchez! La grande artiste blanche inaugure son salon d'hiver.

Voici la svelte épinette qui montre une capeline de crins. N'est-ce pas que la tête est mignonne, avec cette légère inclination qui la rend autrement séduisante?

Admirons maintenant cette souche aux rondeurs prononcées. Elle se cambre. Parfait, le costume de faille qui la moule à merveille. Des insectes ont tissé ce perle de jais sur l'écorce. Tiens, une ramure chargée de givre se colle sur elle. Quelle fine blouse entr'ouverte, vapoureuse... Pssttt! messire écuriel, n'approchez pas. Attendez vous vingt ans. Vous savez, la morale...

Cette forme à chair de plage? Un bouleau qui bombe ses branches dans une robe de sport, en crêpe de laine. Elle lui va comme un gant. Et les deux plastrons du corsage, ces noeuds arrondis...

Vous désirez mesdemoiselles un pyjama de rêve. Ce chène sévère, aux vignes parasites, vous le tourne au moindre souffle. La blouse est d'un brun classique. Et ces deux racines ouvertes, saupoudrées de neige neuve, sont un pantalon exquis. Les riens de mousse, avec quel art ne donnent-ils pas en rappel, aux extrémités de la jambe, le ton de la blouse.

La ravissante robe de soir, en souple guipure, sur ce jeune érable! Le décolleté du dos est parfait, agrémenté de volants. Messire vent, retenez votre haleine, car il ne faut pas scandaliser les piverts et la bacchanale des nids n'est pas encore commencée.

Vois petite, ce bijou de jupon en dentelle. Avec quelle perfection il habille ce chicot de tremble. Et le buste ajouré par des fougères... Brrr! cette nudité donne froid.

Gaby, n'aimerais-tu pas cette chemisette rose, tissée là, sur une roche par des fruits de corromeur? Prends-la. Il n'y a pas d'indiscrets et le crépuscule t'offrira tantôt sa lanterne...

Admirons en passant la série des bas de soie. Ces jeunes peupliers, trembles et bouleaux, en ont de toutes les formes et de toutes les couleurs.

Le salon des Modes est ouvert, dans la belle forêt silencieuse. Profitez des aubaines. Seuls, quelques vieux sapins centenaires, rigides conservateurs, heureux et blasés, agitent leurs épais chandails, fermant sous le menton. Ils roulent de chaudes "crémousses" et offrent aux oiseaux de pesantes colletteries. Défilant la rafale, leur voix hurle:

"Retrousses tant que tu voudras, on n'a pas peur, parce que nous autres on s'habille encore avec l'étoffe du pays!"

Messieurs, dames, la saison blanche est ouverte...

Adolphe NANTEL

re face à l'avenir." D'aucuns de nos nationaux rétrogrades et autres réactionnaires feraient peut-être bien de méditer cette pensée formulée à l'adresse des Artisans canadiens-français: "Vous ne passez pas votre temps à regarder le passé, vous pensez plutôt à faire face à l'avenir." N'est-ce pas là la doctrine qui a toujours inspiré nos gouvernants libéraux du Québec, notamment en matière d'enseignement?

Une intéressante comparaison

L'Allemagne de 1813 et l'Allemagne actuelle

Depuis les temps les plus anciens, les nations en guerre ont toujours tenté de justifier, par l'excuse de "nécessité militaire", tous les actes, même les plus inhumains, commis par leurs armées.

J'ai retrouvé un article précieux, vieux de 73 ans, qui condamne à l'avance le système de défense qu'elle adoptera sans doute quand vaincue, elle comparait devant le tribunal de l'Histoire, pour y répondre de ces crimes.

Voici quelques larges extraits de cet article, qui reste, malgré son ancienneté, d'une poignante actualité.

"Nous combattons un ennemi", disait alors cet organe du gouvernement, "qui, pour atteindre son but, ne recule devant aucun des moyens que depuis longtemps les usages de la guerre ont fait disparaître de la pratique des nations civilisées."

"Ainsi, en plusieurs circonstances, les chefs prussiens ont élevé la prétention de ne considérer comme ayant le droit de leur résister que les citoyens revêtus d'uniformes, enrégimentés et placés directement sous les ordres de l'administration militaire.

"Une telle manière d'agir envers un peuple envahi est une barbarie condamnée par les principes de la morale et de la justice, aussi bien que par les traditions de l'Histoire.

"A une époque où la fortune l'accablait, où les débris de ses armées régulières s'épuisaient en vains efforts pour arrêter le vainqueur, elle fit appel à la nation entière, et lui ordonna de se lever pour faire une guerre implacable de partisans.

"Les questions d'uniformes préoccupaient fort peu les patriotes qui organisaient ce mouvement, et ils se fussent indignés qu'on refusât la qualité et les prérogatives de soldats aux hommes du landsturm auxquels ils permettaient des habits civils."

"Ici, l'article définit ce que l'on entendait par landsturm.

"Le landsturm n'était mis en activité qu'au moment où l'ennemi s'approchait de la province. Alors il s'armait de fusils de chasse ou de toute autre arme, de piques, de faux, de haches, de tout instrument propre à l'attaque et se donnait pour but principal l'enlèvement de convois, la destruction des petits détachements, des trains, des maraudeurs de l'ennemi, etc."

"Le 13 février 1813, le roi de Prusse avait ordonné la création d'un détachement de chasseurs volontaires, autrement dit de francs-tireurs, à la suite de chaque bataillon d'infanterie.

"En conclusion, cet édit lançait cet appel passionné au peuple: "Le combat auquel tu es appelé sanctifie tous les citoyens. Les plus terribles sont les meilleurs. Non seulement tu harceleras constamment l'ennemi, mais tu anéantiras et détruiras les soldats isolés et en troupe tu feras main basse sur les maraudeurs."

"Tel était le langage de la Prusse en 1813, et c'est grâce à l'énergie des hommes qui le lui ont inspiré qu'elle a survécu, à cette époque, sa nationalité et plus tard vengé ses défaites."

"Comment pourrait-elle aujourd'hui que les rôles sont renversés, dénier à chaque citoyen français le droit sacré de prendre une arme et de la diriger contre les envahisseurs ? Ce droit, nous le tenons de la nature et de la loi.

"Une nation écrasée par la force conquérante résiste tant qu'elle le peut, et cette résistance légitime ne peut amener contre eux qui y prennent part aucune rigueur militaire en dehors de la lutte.

"Partout, un homme désarmé est protégé par son impuissance de nuire, et quand l'arme qui lui est arrachée n'avait été saisie par lui que pour la défense de son sol natal,

de son foyer, de sa famille, l'homme froidement est un acte de lâche cruauté qu'aucun sophisme ne saurait excuser."

Peut-on dénoncer et condamner en de meilleurs termes l'Allemagne de 1870, de 1914, l'Allemagne actuelle ? Non, pas plus qu'on ne peut juger illégal et contre les lois de la guerre ce que l'Allemagne elle-même jugeait parfaitement légal et légitime en 1813 : la levée en masse de son peuple envahi pour chasser l'envahisseur, et cela, par toutes les armes possibles.

L'Allemagne envahie de 1813 réclamait pour ses citoyens le droit de défendre leur sol natal par tous les moyens, le leur ordonnait même. Ce droit, elle le dénait, en 1870, à la France envahie par elle, ainsi qu'en témoigne la proclamation suivante, publiée le 17 août 1870 par la Gazette de Francfort :

"Seront punies de mort toutes les personnes qui, sans appartenir à l'armée française, servant d'espions à l'ennemi, donnent de fausses indications aux troupes allemandes en leur servant de guides, tuent ou pillent des personnes appartenant à l'armée allemande ou à sa suite détruisent des ponts, enlèvent des fils télégraphiques ou des rails de chemins de fer, mettent le feu aux munitions, aux vivres, aux quartiers occupés par les troupes, prennent les armes contre les troupes allemandes."

"Pour chaque cas spécial, il sera institué un conseil de guerre qui examinera la cause et prononcera. Le conseil de guerre ne pourra prononcer d'autre peine que celle de la mort; la sentence sera suivie immédiatement de l'exécution."

Quelle différence de langage entre 1813 et 1870 ! Différence que les deux proclamations suivantes ne pourront qu'accroître. La première fut affichée à Laon en septembre 1870, signée du colonel von Kahldein: "Comme dans les derniers jours, les habitants du pays se sont montrés hostiles envers les troupes allemandes j'annonce par cela que, pour la moindre attaque ou résistance, la plus rigoureuse vengeance sera exécutée, et que pour chaque soldat allemand tué, il sera, par contre; fusillé quatre Français coupables ou innocents, et que les environs paieront une forte contribution."

Le même colonel faisait afficher, à la fin d'octobre suivant, l'avis suivant sur les murs de Saint-Quentin, qu'il évacuait en y laissant une garnison :

"L'autorité militaire prévient que si un coup de feu est tiré sur un soldat allemand, six habitants, coupables ou innocents, seront fusillés."

"N'est-ce pas là, dans toute sa hideuse splendeur, un système d'intimidation barbare inauguré par les éternels envahisseurs de la France, et fidèlement conservé par eux au cours des campagnes de 1870-71, 1914-18 et 1939-40 ? La seule différence réside dans le coût de la vie d'un soldat allemand. Elle ne coûtait que quatre ou six vies françaises en 1870, elle en coûte maintenant, dans certaines circonstances, des centaines !

Ceci ne justifie-t-il pas tout ce qui a toujours été dit de l'Allemagne ? Grattez la mince couche du vernis de civilisation dont il se recouvre en temps de paix, enlèvez-lui le masque de bonhomie dont il s'affuble, et vous retrouverez la même bête féroce et cruelle qui, de tout temps, a ravagé l'Europe; qui, par trois fois en moins de trois siècles, a envahi la France, et n'y laissant, après son départ, que ruines et misères. Et l'Europe, le monde entier peut-on dire, ne retrouvera une paix véritable et durable tant qu'on n'aura pas rogné jusqu'au sang les griffes de cette bête malaisante. Et encore faudra-t-il voir à ne pas les laisser repousser !

Charles COUCKE

Silence bizarre...

Le Devoir publiait en caractères gras et sans commentaire, sous un titre de deux colonnes: "M. le juge Sévigny prononce la modification de notre enseignement," dans son édition du mardi 7 septembre courant, la dépêche suivante :

"LA MALBAIE, 7. (C.P.) — M. le juge ALBERT Sévigny, juge en chef de la Cour supérieure à Québec, a prononcé devant le congrès du Barreau de la province de Québec, ici samedi le 4 septembre dernier, que le régime d'enseignement dans notre province soit remanié selon un plan analogue aux systèmes en vigueur dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis.

Pensons à l'avenir

Il semble peut-être présomptueux de parler de démobilitation à une heure où la grande bataille d'Europe est à la veille de s'engager. Cependant, comme cette guerre se fait dans le but d'avoir une après-guerre meilleure que l'avant-guerre, il faut dès maintenant dresser des plans et prendre des mesures pour faire face à la situation, certainement difficile, qui précèdera dès la fin des hostilités.

L'un des problèmes les plus angoissants, surtout pour la jeunesse, est celui de la démobilitation. Que va-t-il arriver quand le soldat aura quitté l'uniforme ? Comment va-t-il vivre, assurer la pain quotidien à sa famille ? Quelles sont les perspectives d'avenir ? Quelles seront les conditions de travail que l'avenir réserve ? Comment va-t-on pouvoir absorber le million de soldats rendus à la vie civile, quand on songe que les usines de guerre fermeront leurs portes dès l'armistice sonné ?

Ainsi donc, avant tout se pose le problème de la démobilitation de l'armée. La leçon de 1918 a servi : le licenciement immédiat des forces armées amène automatiquement le chômage et toutes les crises économiques qui s'ensuivent. Il n'est plus possible, dans l'état actuel des choses, de jeter sur le pavé, avec quelques promesses électorales, les hommes qui se sont battus pour défendre le pays. Il faut qu'ils puissent vivre, et décemment.

Il ne peut donc être question de démobilitation massive. Il faudra procéder progressivement, afin de permettre aux hommes de retrouver leurs anciennes places. Il faudra légiférer pour éviter que les entreprises puissent refuser de reprendre leurs anciens employés.

Il faudra ensuite prendre des mesures pour transformer l'industrie de guerre en industrie de paix. Il faudra en deux mots créer du travail.

Or le travail ne manquera pas. Au point de vue agricole, il y aura un effort immense à accomplir, ne serait-ce que pour ravitailler les pays où règne la faim, les régions dévastées. Donc, dans ce domaine, il n'y a pas de danger de manquer de travail. Mais il faudra que l'homme des champs revienne aux champs.

Dans le domaine industriel, la chose est plus difficile, il faudra procéder à une réadaptation technique assez considérable. Il se peut qu'il y ait là un certain creux. C'est pour cela qu'il est si important de préparer l'avenir et de prendre dès maintenant des mesures pour faire face au contre-coup de l'arrêt des hostilités.

"M. Sévigny a dit que le vrai problème de la province est dans son système d'enseignement. Donnez au Canadien français une bonne fondation, a-t-il dit, et il fera le reste. Il a ajouté qu'il n'y a personne de mieux qualifiée que les avocats pour prêcher la doctrine d'un bon système d'enseignement."

"Le juge Sévigny a prohiété qu'avant longtemps le Canada aura une population d'environ 30,000,000 d'âmes. Mais malgré l'augmentation de sa population notre pays, croit-il, demeurera toujours britannique, parce qu'on n'oubliera jamais que c'est l'Angleterre, et l'Angleterre seule qui a tenu tête à l'ennemi au début de la guerre, sauvant ainsi le Canada et le reste du monde."

"Les Canadiens français, estime-t-il, perdent trop de temps à agiter des questions insignifiantes au lieu de présenter un front commun. Aujourd'hui il y a trois partis politiques dans la province, demain il y en aura peut-être quatre. On devrait tenir un congrès de tous les meilleurs éléments du Canada français pour préparer l'avenir de sa population et les membres du Barreau devraient prendre l'initiative d'une telle réunion."

Si un ministre libéral, l'honorable Léon Casgrain, procureur général de la province, par exemple, ou encore l'honorable Hector Perrier, secrétaire provincial, eût tenu le langage ci-dessus au récent congrès du Barreau du Québec; s'il eût préconisé que "le régime d'enseignement dans notre province soit remanié selon un plan analogue aux systèmes en vigueur dans les autres provinces canadiennes et aux Etats-Unis," prétendu, incidemment, que, "malgré l'augmentation de sa population notre pays demeurera toujours britannique, parce qu'on n'oubliera jamais que c'est l'Angleterre, et l'Angleterre seule, qui a tenu tête à l'ennemi au début de la guerre, sauvant ainsi le Canada et le reste du monde," si un ministre libéral eût tenu pareil langage, le Devoir ne lui aurait-il pas fait l'honneur au moins de quelques mots de commentaire ?

La parole est au Grinch (il) eux...

J. P.

Concessions forestières

Le ministre des Terres et Forêts de la province de Québec annonce l'affermage de concessions forestières dans le Canton Bégin, comté de Chicoutimi.

Sauf erreur, il n'y a pas eu chez nous d'affermage de concessions forestières depuis une dizaine d'années. Si modestes que soient les concessions actuellement offertes, en comparaison de certaines des quelque deux milles qui ont eu lieu dans le passé, l'événement nous semble digne d'une mention.

Après l'agriculture, c'est l'industrie du bois qui est appelée à faire vivre le plus grand nombre de familles chez nous, puis à maintenir favorable la balance de notre commerce avec l'étranger. En effet, la Nature, c'est-à-dire, la Providence a voulu que nous soyons un peuple forestier dans une large mesure, et notre équilibre économique dépendra toujours de notre intelligence à organiser l'exploitation de nos bois.

Quoi que l'on dise des "lumberjacks" et de leurs moeurs rudimentaires, bien que nos chantiers en forêt aient été trop souvent des écoles de blasphème et de mauvais éducation, la vocation de peuple forestier reste en soi très enviable. Elle comporte tous les éléments nécessaires à une vie et à une économie saines. Il suffit de mettre de l'ordre en un tel domaine pour en faire l'habitat d'un peuple supérieur et privilégié.

Evidemment, des progrès s'imposent. A la vérité, il y en a eu beaucoup depuis un siècle, et nous en voyons poindre de nouveaux, par exemple, la fondation de colonies forestières, agrico-forestières, pêche-forêt, dans lesquelles ont voit une formule de salut.

L'histoire de notre domaine forestier porte un peu l'impression de toutes les erreurs combinées de notre Politique, de notre Industrie et de notre Finance. La croissance précipitée de l'industrie papetière en ces quarante dernières années a posé toute une série de problèmes qui n'ont pas toujours reçu du premier coup une solution heureuse. Mais une critique constructive autant que ferme a sûrement aidé les gouvernants à mettre de l'ordre et du bon sens là où l'esprit de spéculation avait prodigué toutes les erreurs et tous les abus dont souffre depuis longtemps ici et là le régime capitaliste.

Et, maintenant que l'élan est donné, nous espérons bien que notre industrie forestière sera de plus en plus l'objet d'un règlement rationnelle en vue du bien général plus que des intérêts capitalistes. Notre classe de techniciens forestiers a parfaitement conscience de ses responsabilités; elle veut accomplir une oeuvre sociale et nationale. De leur côté, instruits par l'expérience, nos administrateurs publics se proposent bien d'éviter les erreurs du passé.

Les trois blocs actuellement mis en vente dans le Canton Bégin sont de petites concessions de quatre ou cinq milles seulement, qui ne devraient servir qu'à l'approvisionnement des scieries installées à l'intérieur même de ces concessions ou dans le voisinage.

Pour prévenir toute spéculation sur ces terrains boisés, le Gouvernement exigera chaque année, en plus de la rente foncière, un certain montant de droits de coupe, que le concessionnaire ait récolté le bois ou non. L'exploitation de ces forêts se fera selon un programme préparé par le Service forestier, conformément au plan d'aménagement. La durée du permis est limitée à vingt ans, durant lesquels il sera même renouvelable annuellement.

Ces concessions peuvent, certes, comporter des lacunes qui échappent aux profanes de notre espèce en industrie forestière. Mais nous croyons et voir une belle détermination d'adapter l'industrie forestière aux besoins non seulement de la nation, mais aussi de la région où la Nature a déposé ces richesses.

Les blocs sont relativement peu considérables, de sorte que les gens de fortune moyenne pourront les acheter tout aussi bien que les grandes compagnies. En destinant la récolte de ces concessions à l'industrie du bois de sciage, on élimine comme acheteurs les gens qui voudraient ajouter ces terres boisées à celles dont disposent déjà les grandes compagnies papetières. Elimination très heureuse, parce que la somme des concessions forestières entre les mains de certains magnats du papier est déjà excessive.

La limitation du permis à vingt ans indique une préoccupation de ne pas trop engager l'avenir dans un domaine où la science, la technique et l'évolution de la civilisation peuvent provoquer, d'ici vingt ans, les transformations les plus profondes. L'obligation imposée à l'adjudicataire d'exploiter sa forêt en lui faisant payer chaque année un certain minimum en droits de coupe vaudra probablement au district un certain lot de bois de sciage qu'il n'aurait pas eu autrement.

L'exploitation de ces blocs conformément à un plan préparé par le Service forestier préviendra peut-être une répétition de ces coupes capricieuses, que la collectivité a eu à déplorer dans le passé. Quelques-uns vont peut-être dénoncer en cela une intervention ennuyeuse de l'Etat. Pour notre part, en principe du moins, nous y voyons plutôt l'accomplissement d'un devoir par les hommes responsables du bien commun. Franchement, nous avons plus confiance dans les experts de l'Etat que

Réservoir d'officiers créé à Trois-Rivières

L'école d'officiers des Trois-Rivières a fermé ses portes après avoir donné à l'Armée canadienne 1789 officiers en l'espace de dix mois. L'honorable J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale, a fait cette révélation au cours de la dernière collation de grades de cette école qu'il a présidée conjointement avec M. Ray Atherton, ministre des Etats-Unis au Canada.

"Je peux dire, a déclaré M. Ralston, que cette école, par la qualité de ses oeuvres, n'a pas été en arrière de Brockville ni de Gordon Head. Cette école ferme ses portes non point parce qu'elle a été une faille, mais, au contraire, parce que, par son succès considérable, elle a très bien servi la cause pour laquelle elle a été ouverte, à savoir la création d'un réservoir d'officiers."

Parmi les 1,789 officiers sortis de l'école trifluvienne, bon nombre ont déjà connu la ligne de feu en Italie et ailleurs. Celui qui a été le premier commandant-en-second de l'école, le major Ian Hodgson, commandait une compagnie du Royal Canadian Regiment, quand il a été blessé en Sicile.

Quelque 130 nouveaux sous-lieutenants, représentant toutes les parties du pays, ont reçu leur brevet des mains des honorables Ralston et Atherton à qui ils ont été tour à tour présentés. La remise des brevets a été de ce fait marquée au sceau de l'entente cordiale qui anime les armées américaine et canadienne.

"Nous espérons, a déclaré M. Ralston, que l'Armée canadienne gagnera beaucoup de son alliance avec celle de la grande république voisine". Et il a demandé à M. Atherton de se faire porteur du message suivant à l'adresse du gouvernement américain: "Nous disons au pays voisin l'admiration que nous partageons pour la bravoure et le courage de nos frères d'armes des Etats-Unis qui se battent sur terre, sur mer et dans l'air, au sud du Pacifique et en Méditerranée."

M. Atherton a répondu à M. Ralston en témoignant à son tour de l'admiration des Américains pour l'Armée canadienne. "Dans les quelques semaines marquant la fin de l'été et le début de l'automne, dit-il, les troupes canadiennes, qui combattent côte à côte avec les troupes américaines et nos frères d'armes britanniques, ont brisé pour toujours la force infernale du fascisme italien, et, tous ensemble, nous sommes à battre en brèche la "forteresse Europe" qui constitue la dernière espérance d'Hitler. Les troupes américaines qui ont combattu en Sicile avec la première division canadienne ne tarissent pas d'éloges pour leurs frères d'armes du Canada". Comme M. Ralston, M. Atherton a cité bien haut l'exemple de nos gars de Dieppe.

Le lieutenant-colonel W.-W. Mathers, commandant de l'école d'officiers, a été l'objet d'une ovation chaleureuse à la fin de la collation des brevets.

Le caractère, une solide instruction militaire et la confiance en soi sont, d'après M. Ralston, les trois qualités primordiales qui font un excellent officier. M. Ralston a mis nos militaires en garde contre un danger que présentent nos récents succès. "Il ne faut pas penser, dit-il, que, après nos succès considérables en Italie, la guerre est pratiquement terminée. Il est vrai que, le 1er septembre, nous avions trois grands ennemis et que, maintenant, nous n'en avons plus que deux. Nous sommes encore à mille milles de l'Allemagne et nos adversaires sont encore forts et nombreux."

dans les brasseurs d'affaires pour orienter l'industrie forestière selon les besoins du peuple.

Mais la principale exigence contenue dans l'offre du Gouvernement, c'est la stipulation que le bois approvisionnera une scierie du canton ou des alentours. C'est là, il nous semble, un commencement d'organisation géographique rationnelle de notre industrie forestière. Et nous en sommes d'autant plus heureux que l'introduction de cette idée dans les textes de concessions suit d'assez près l'expression du même principe dans un article que publiait, en mai, l'Actualité économique, sous la signature de M. le Secrétaire des ministères des Terres et Forêts. On peut donc conclure maintenant que M. Asselin traduisait en cet article la pensée de son ministre et du Gouvernement.

Il faut que, demain, notre politique forestière s'organise non plus en fonction des ambitions de certains grands capitalistes, mais selon les besoins et les virtualités de nos régions et conformément aux intérêts humains de notre peuple.

Si on y va, tant mieux!

Eugène L'HEUREUX

(L'Action Catholique)

Industrie de l'avenir

Le rôle important que joue le transport par avion durant la guerre, n'est pas sans avoir retenu l'attention de ceux qui se préoccupent de la reconstruction, une fois la paix rétablie dans le monde. Durant le présent conflit, l'industrie a développé l'aviation de transport civil aussi bien que militaire et de combat. Les énormes oiseaux mécaniques ont presque causé la perte de l'Angleterre, et ils assurent actuellement la ruine des pays axistes, préparant une invasion relativement facile des territoires dominés par les hordes barbares. Quel rôle joueront-ils dans la paix ?

Des estimations préparées avec soin, permettent de croire que les Etats-Unis à eux seuls pourront mettre en service quelque cinq cent mille avions privés au cours des dix années qui suivront la guerre; certains vont jusqu'à multiplier par dix la flotte aérienne des dix années suivantes. Par ailleurs, Guaranty Trust, dans sa revue mensuelle, dit :

"Les nations belligérantes disposeront d'un nombre énorme d'avions de transport et de combat, qui seront retirés de l'usage militaire. Elles auront à leur disposition des facilités de transport et un personnel entraîné et compétent incomparables, par le volume et le perfectionnement, à ce qu'elles possédaient avant la guerre. Aux Etats-Unis, on table que le rendement de l'industrie de l'aéronautique égale un septième du revenu national probable. La qualité des machines et les dessins d'avions auront été largement améliorés et perfectionnés selon que les besoins de la guerre l'auront exigé. Des millions d'hommes initiés à l'aviation militaire, rentreront dans la vie civile. Et une grande partie du monde sera pourvue de champs d'aviation modernes."

Si pareille déclaration était faite par quelque représentant d'une avionnerie ou d'une industrie s'y rapportant, on pourrait croire qu'elle exprime l'intérêt spécifique d'un groupe particulier. Le Guaranty Trust de New-York ne représente aucune industrie spécifique, aucun groupe particulier. Les ramifications de ses intérêts, on le reconnaît, pénètrent presque toutes les phases du domaine financier et industriel aux Etats-Unis.

Comme pour appuyer les prévisions de cette puissante institution, voilà que l'Office de l'Aéronautique Civile accuse une augmentation frappante du volume de transport (trafic) par 17 circuits américains pour le mois de juin 1943, comparative-ment au volume du mois correspondant de 1942. Ces circuits ont parcouru 8,542,686 milles payants en 1943 contre 7,496,635 milles en 1942, une augmentation de plus de 1,000,000 de milles; les circuits transportant des passagers ont parcouru 140,056,587 milles comparativement à 105,478,925 milles, une augmentation de près de 35,000,000 de milles. Le service postal et celui des messageries ont parcouru des billions de milles pour l'année en cours.

L'industrie de l'aviation occupe une situation d'une signification extraordinaire dans le développement financier et économique de tout l'hémisphère occidental. Elle est d'une importance capitale dans l'effort de guerre et sa conversion en industrie de paix, ne nécessitera qu'une courte pause, si pause il y a. Au surplus, par l'usage des bois flexibles pour la construction de certains modèles d'avions, exemple le sensationnel "Mosquito", bombardier fabriqué au Canada, l'industrie a fait un nouveau pas d'une très grande ampleur. Les bois flexibles et plaqués (plywood) s'adaptent aujourd'hui à des centaines d'usage. On les emploiera dans la construction de maisons démontables, de bateaux, de meubles. Ils sont aussi forts que l'acier et l'aluminium, bien que plus légers moins coûteux de fabrication et ils offrent une plus grande résistance contre le feu.

Certaines revues financières, telle "A. Market Digest", ont souvent appuyé sur l'importance de l'industrie de l'avionnerie et de l'aviation, considérée de différents points de vue. Il n'y a pas de doute que dans le vaste domaine du transport et des communications — le sang bleu de l'industrie nationale et internationale — le rôle de l'aviation en sera un des premiers plans. Naturellement, elle comporte de grandes possibilités de vastes profits du point de vue placement, ce qui invite fortement à une considération plus sérieuse que jamais.

(Le petit journal)

J.-Amédée ROY

Pensée

Il y a deux jouissances de l'esprit: trouver la vérité pour soi-même, et la communiquer à d'autres.

Fernand RINFRET

Le socialisme d'Etat

Si l'on prend comme critère le résultat des dernières élections provinciales dans l'Ontario, l'on est bien forcé de constater que les théories socialisantes déjà implantées dans l'ouest canadien depuis la dernière décennie ont fait leur chemin jusque dans ce qui était la province la plus conservatrice de notre pays. Est-ce un signe des temps ? C'est bien ce que prétendent les théoriciens du socialisme mitigé qui a déjà ses représentants à la Chambre des Communes depuis une quinzaine d'années et qui vient de trouver un faveur si étonnante auprès des électeurs ontariens.

Nous croyons que ces théoriciens se méprennent sur l'évolution de l'opinion publique. Le socialisme canadien — si l'on peut dire qu'il existe l'instabilité du sentiment populaire, des mouvements d'impatience, des sursauts d'humeur qui sont assez naturels chez un peuple en guerre, mais la soudaineté même de son progrès démontre qu'il n'a aucunement pris racine et qu'il connaît une popularité éphémère. La réaction ne saurait tarder.

Le socialisme a comme doctrine l'impuissance de l'Etat dans la vie nationale. Sous un régime socialiste, le gouvernement devient le propriétaire et l'exploitant des principales richesses de la nation, qu'il est censé mettre à profit pour le bénéfice de la masse. Le socialisme est donc l'adversaire du régime capitaliste, dont il prétend corriger tous les défauts et redresser toutes les erreurs. Ses partisans, partant de ce principe, ne se font pas faute de faire appel souvent aux instincts les moins avouables de la foule, de montrer tous les patrons comme des exploitateurs et de promettre que sous un régime étatisé les travailleurs connaîtraient un bonheur sans mélange, dans l'abondance de l'argent.

Avec une telle doctrine n'est-il pas étonnant que le socialisme à l'état pur n'ait pourtant jamais réussi à s'implanter dans une seule nation ? Il a connu des succès, il a remporté des victoires électorales, il a inspiré des gouvernements, pendant de brèves périodes, en divers pays, notamment en Grande-Bretagne et en France, mais il n'a jamais pu conserver la faveur populaire assez longtemps pour faire l'expérience définitive de sa doctrine. Dans tous les cas le peuple fit la constatation qu'il avait été trompé et revint aux politiques traditionnelles. N'est-ce pas la preuve que l'idée socialiste porte en elle le germe de sa propre dégénérescence ?

C'est sans doute dans l'espoir d'échapper à l'impopularité qui stigmatise le mot socialisme, que les socialistes s'appellent souvent d'un autre nom et qu'ils attendent autant que possible, devant l'électorat méfiant, le radicalisme de leurs réformes. C'est ainsi que le socialisme mitigé et incolore qui s'agitte encore aujourd'hui en Grande-Bretagne ne vas pas plus loin dans ses revendications que la limite qu'atteint déjà le programme de réformes sociales du capitalisme libéral. Alors, ce n'est plus du socialisme ! Alors, pourquoi changer ?

Deux peuples ont fait, durant le dernier quart de siècle, l'expérience du socialisme : le peuple italien avec Mussolini et le peuple allemand avec Hitler. Dans les deux cas ces nations ont été conduites à une guerre désastreuse par les maîtres qu'elles s'étaient donnés. Le socialisme hitlérien a permis aux dirigeants du parti de s'enrichir : le maréchal Goering est aujourd'hui le plus grand industriel de l'Allemagne et de la chimie. En Italie, on vient de découvrir que le genre de Mussolini, le conte Ciano, avait amassé une fortune colossale à même la doctrine socialiste. En Allemagne comme en Italie, le peuple, après avoir porté au pouvoir les hommes qui lui promettaient le bonheur, ont vu les nouveaux élus détruire le régime démocratique, supprimer les élections et les parlements afin de se maintenir au pouvoir.

L'expérience faite par l'Allemagne et l'Italie n'est pas de nature à populariser la doctrine socialiste et l'on conçoit que ceux qui voudraient la prêcher en Amérique usent de prudence dans les termes. Ils savent trop bien que l'idée socialiste heurte toutes les traditions canadiennes et répugne à notre jeune peuple lancé à la conquête d'un vaste et riche pays dont les ressources incalculables offrent un si fructueux champ d'action à l'initiative individuelle, à la liberté d'entreprise.

La guerre, qui crée des conditions de vie exceptionnelles et exige de profondes transformations de notre économie nationale, nous fait voir présentement ce qui serait l'un des aspects les plus détestables du socialisme : la multiplication des contrôles d'Etat et la prolifération gangrèneuse de la bureaucratie. Nous nous plaignons ? Ce serait encore bien pis sous un régime socialiste.

IL PLEUT

Il pleut, Les vitres tintent. Le vent de mai fait dans le parc un bruit d'automne. Une porte, en battant sans fin, grince une plainte Mineure et monotone. Il pleut...

FERNAND GREGH.

Les vitamines

Il faut du vivant pour nourrir la vie

Jusqu'à ces derniers temps, on mesurait la valeur nutritive des aliments à leur composition chimique et à leur pouvoir calorifique; bien entendu, on recommandait la cuisson. Les crudités étaient dédaignées ou même proscrites comme indigestes et sans valeur.

Qu'est-ce que les vitamines

Sans rien être de l'importance de la composition chimique et du rendement des aliments en calories, on a été amené à reconnaître qu'une alimentation doit, pour contenter les besoins de l'organisme, lui apporter des principes vivants, les "vitamines".

Les vitamines ne sont pas, autant qu'on peut le croire, des corps chimiques, mais plutôt des qualités énergétiques de la matière vivante, des "énergie impondérables" qu'elle a fixées. Un aliment cuit, étant un aliment mort, ne contient plus de vitamines. Il importe donc que l'on consomme une certaine quantité d'aliments crus ou vivants.

Un homme qui est exclusivement nourri d'aliments cuits, sa ration fut-elle énorme, est un homme mal nourri: il n'absorbe pas de vitamines. Leur absence dans la nourriture ingérée fait apparaître des troubles que l'on appelle les "maladies de carence". Il faut du vivant pour nourrir la vie. On s'aperçoit qu'un bébé alimenté exclusivement d'un lait condensé, stérilisé tué par la cuisson, dépérit, succombe au scorbut infantile. Si l'on ajoute à son lait une quantité, fut-elle minime, de jus de citron ou d'orange, on le guérit rapidement. Pourquoi? Parce que le jus de fruit lui apporte les vitamines qui lui manquaient.



MA LEVURE EST MERVEILLEUSE!



Fabrication canadienne LA 'ROYAL' PURE, DE CONFIANCE, ASSURE UN PAIN SAVOUREUX, AMIE FINE, EXQUIS ET DÉLICIEUX.



Dans le parc

Il pleut. Les gouttes incessantes ont noyé la poussière des allées et lavé les frondaisons. Elles frappent avec une persévérance inlassable, le toit du kiosque où nous nous sommes réfugiés. Tu me regardes tendrement jusqu'au fond des yeux. De temps en temps, un oiseau lance un trémolo plaintif; puis il secoue les goutelettes sur son plumage. Des mouches bourdonnent autour de nous. Entre les poutres du toit, une araignée tisse sa toile qu'un vent coulis endommage.

Nous nous regardons toujours silencieux... La pluie crée une façon d'isolement autour de notre amour. Sommes-nous heureux? Nous voulons être heureux! Mais quand le désir te déborde, ton visage devient triste et tu sembles attendre une vague allégresse. Mon cœur presse alors si fort ma poitrine que je suis obligée de faire silence.

Une marée d'émotion monte entre nous. Soudainement nous sommes envahis par le sacré. Comment n'aurions-nous pas une gravité effrayante? Dans le ciel rasséréné des hirondelles font leurs jeux du soir, à toutes les hauteurs, à toute les vitesses, pleines de cris ivres et désespérés, avant la nuit. Ni l'un ni l'autre n'écourent réellement ce verbiage, attentifs à la brume qui tombe sur ta voix appelant le plaisir doux et terrible: hérait du néant!

Ne cherche pas à me convaincre. Je suis aveugle et sourde et ne veux pas cesser de l'être. La moitié des choses que nous échouons à obtenir, c'est parce que nous n'en avons pas suffisamment envie... Tu murmures: "un remords est plus sain qu'un regret. Au moins il y a de l'acquis derrière!"

Je plonge ma main dans tes mains refermées comme dans une eau tiède et toujours inaccessible: "Et tout ça pour une minute de plaisir laquelle ensuite tu ne penses plus." "Oui, mais j'y aurai tellement pensé avant!" "Je devrais m'indigner, ce serait dans ma nature. Mais à pouvoir se dire enfin! C'est cela, ce n'est pas autre chose", après un si long temps, où l'on ne savait pas, et découvrir enfin comme une source vive ce qui est, il y a une sorte de grisurie; et ton appel si humain me dénote et m'allège.

Et brusquement, que cela ne subsiste pas entre nous, cela a ruiné tout le reste. Et j'ai senti que tout le reste me devenait un mal, si cela ne se faisait pas. Tout s'est passé dans le cerveau. C'est à peine si ma chair s'intéressait au débat. Alors...

Faustine

Le problème de la main-d'oeuvre n'aurait pu être résolu sans la collaboration des femmes

Pour nous, du Canada, qui fournissons à l'Angleterre quantité de denrées et de vivres, il est tout de même intéressant de jeter un coup d'oeil sur les efforts qu'a faits ce pays, menacé de tous côtés, en pleine période de réarmement, pour augmenter sa production agricole.

La superficie cultivée avait diminué de plusieurs millions d'acres depuis l'autre guerre. Cette diminution était attribuable surtout à la construction de vastes aérodromes qui empiètent généralement sur les sols les plus propres à la culture. Par contre, la population du Royaume-Uni avait augmenté de 7 millions d'individus.

Or, depuis le début de la présente guerre, les parcelles des grandes propriétés privées et non exploitées, ont fait place aux champs de production. De sorte que la superficie maintenant cultivée s'est agrandie de 6 millions d'acres. On produit actuellement 4 millions de tonnes de légumes alors qu'on n'en produisait que 2 1/2 en 1938. Il existe en outre 3 millions de petits jardins privés.

Quoique l'Angleterre possède l'agriculture la plus mécanisée de l'Europe, il lui a fallu faire face au problème de la main-d'oeuvre. Il n'aurait pu être résolu sans la collaboration des femmes, sans l'armée des "Land Girls". Celles-ci sont généralement de 17 à 40 ans. Elles sont toutes volontaires. La plupart n'avaient jamais auparavant travaillé sur une ferme.

Il y a là des demoiselles de magasin, des artistes dramatiques, des coiffeuses, des manucures, etc. La plupart d'entre elles n'ont qu'un désir: poursuivre leur activités dans les fermes après la guerre. Une jeune fille travaillait dans un bureau d'avocat de Manchester. Elle est retournée sur la ferme de son père depuis la guerre. Une autre travaillait dans la haute couture. A présent, dans une ferme de Hertfordshire, elle conduit un tracteur-chenille de 80 chevaux-vapeur. Une ancienne étudiante en arts décoratifs qui s'est enrôlée dans l'armée féminine pour le travail des champs se consacrait récemment à la tonte des moutons.

Dans le Surrey, douze jeunes filles sont employées sur la ferme du London County Council. On y fait l'élevage des agneaux sur une haute échelle. Quelques-unes ont adopté de petits agneaux orphelins qu'elles font boire au biberon. La santé de ces jeunes filles est splendide. Leur nourriture est plus abondante et plus variée que dans les villes. Infiniment moins monotones que dans les usines, les tâches qu'elles exécutent, mais tout aussi nécessaires à leur patrie!



La Céréale Chaude dont TOUS RAFFOLENT au Déjeuner... et tellement Nourrissante!

SI C'EST OGILVIE, C'EST BON!

The OGILVIE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED

Carême d'automne

Les bienfaits de la cure de raisin

Le docteur Pierre Vachet, dans "Le Petit Journal", expose les bienfaits qui résultent pour la santé du judicieux emploi des fruits frais et crus:

Les fruits, en effet, renferment des sucres qui leur assurent une valeur nutritive considérable, des sels de chaux, de soude, de potasse qui en font des reminéralisants précieux, excellents pour les malades. Enfin, l'alcalinité des sels de fruits qui exerce sur les reins des effets diurétiques et stimule les fonctions du foie.

Aussi, peut-on faire, avec les fruits, d'excellentes cures de désintoxication. Celle dont l'action thérapeutique est la plus importante est la cure de raisin, qui agit d'une façon particulièrement efficace dans les affections du foie, la goutte, l'albuminurie, et tous les états d'arthritisme, de constipation et d'obésité.

Le raisin renferme, à l'état frais, 75% d'eau et jusqu'à 25% de sucres divers, qui contiennent en outre, de précieux sels organiques. Ce fruit délicieux est donc un aliment très riche, et l'on comprend qu'il puisse être un puissant générateur d'énergie musculaire. Diurétique par ses sels, il stimule les fonctions du rein et agit sur le foie; il excite les fonctions respiratoires et, par ses vitamines, agit sur toute notre nutrition; de sorte qu'on peut le considérer comme un merveilleux agent de désintoxication dont seuls les diabétiques doivent s'abstenir.

Le jus de raisin frais contenant peu d'alcool — qui est un produit de fermentation — on l'utilise de plus en plus aujourd'hui en thérapeutique. Ce jus non fermenté peut se conserver, et constitue une excellente boisson qui permet de faire, en tout temps, la cure de raisin. Toutefois, réalisée avec ce jus savoureux, la cure n'a pas la même valeur que faite avec le fruit frais, et c'est pourquoi cette dernière est particulièrement recommandée.

On consommera donc, durant trois ou six semaines, une dose quotidienne de deux à quatre litres de raisin, dont un tiers sera pris le matin à jeun, un tiers après les repas et un tiers à 4 heures. Cette cure, dont les vertus furent déjà célébrées par Pline l'Ancien, par Galien, par Celse, est très pratiquée en Suisse, en Allemagne, dans le Tyrol, ou on la considère comme plus efficace que n'importe quelle cure thermale. Et, en ayant appréciée les bienfaits en des cas nombreux, je la conseille moi-même à chacun comme une sorte de "carême d'automne", suivant l'expression très juste du docteur Blondel.

Le raisin devra être consommé grain à grain, après avoir été lavé soigneusement, on aura soin de rejeter les pellicules et les pépins. Aux enfants élevés au biberon, il est excellent de donner trois à quatre cuillères par jour, entre les tétées, de jus de raisin, en ayant soin de choisir les grains très murs.

Tant que durera la cure de raisin, on réduira la nourriture au strict minimum, en se contentant de quelques légumes et en ne consommant de la viande que trois fois par semaine.

Dans certains cas graves d'artériosclérose, d'obésité, de troubles du foie, des reins, je conseille de faire pendant quatre jours consécutifs une stricte cure de raisin en s'abstenant de tout autre aliment. C'est la meilleure des cures de déchloruration que tous les rhumatisants, pléthoriques, albuminuriques devraient pratiquer chaque année, en septembre.

On ne dépassera jamais la dose de quatre à cinq litres par jour. Les doses de plusieurs litres, allant jusqu'à dix, préconisées par quelques hygiénistes, me semblent dangereuses, car elles obligent à un gros effort des organes qu'il s'agit de reposer. 10 litres de raisin représentent, en effet, 2 livres et demi de sucre qui ne peuvent que surmener le foie. D'autre part, ces doses massives provoquent des flatulences, des ballonnements, de la diarrhée et irritent l'intestin.

Contentez-vous donc, selon la tolérance de votre estomac, de doses variant de deux à cinq litres — mais pratiquez la cure de raisin — et vous, arthritiques, obèses, pléthoriques, rhumatisants, considérez qu'elle vous est indispensable et constitue pour vous la meilleure cure de désintoxication.

Docteur Pierre VACHET

Pensées

Que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire: j'ai fait ce que j'ai pu. Pasteur

La moquerie est de toutes les injures celle qu'on pardonne moins. Platon

Advertisement for Paul E. Talbot, Optometrist-Optician, Bachelier en Optométrie, Diplôme de l'Université de Montréal. Spécialité: EXAMEN DE LA VUE. Correction des troubles musculaires des yeux, Prescriptions de verres. PAUL E. TALBOT, Ba. O. 330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME. Pour consultations: Tél. 171. A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m. BUREAU-CHEF: 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL.

Tomates farcies Aurons-nous bientôt des hôtels en acier avec des chambres en porcelaine?

Choisissez de belles tomates, bien unies, enlevez la queue au moyen d'un petit couteau et plongez-les pendant une demi-minute dans l'eau bouillante pour vous permettre de les peier, faites bien attention de ne pas laisser les tomates plus d'une demi-minute dans l'eau bouillante car elles risqueraient de se briser. Sur chaque tomate, coupez le dessus en forme de couvercle, creusez la tomate et mettez vos couvercles de côté.

Prenez du céleri, carottes, petits pois frais, faites-en une julienne que vous faites cuire pendant vingt minutes; rafraîchissez ensuite à l'eau froide et égouttez sur une serviette pour qu'il ne reste plus d'eau. Assaisonnez et liez vos légumes avec de la mayonnaise, ensuite remplacez vos tomates avec l'appareil et remplacez les couvercles sur le dessus.

Prenez un petit peu de beurre battu coloré vert et à l'aide d'un cornet en papier, déposez ce beurre battu en forme de feuilles sur le dessus de chaque tomate, placez au milieu des deux feuilles une queue de persil et nappez le tout à la gelée. Pour servir, dressez vos tomates sur une feuille de vigne ou de laitue.

Ce plat peut être servi à la place des légumes, il vous est possible d'ajouter du céleri ou de la viande de crabe ou de homard. Vous pouvez aussi composer une salade au poulet. Ces tomates se servent également comme hors-d'oeuvre.

Par leur aspect extérieur, ces maisons paraissent être en briques, mais à l'intérieur, l'émail qui recouvre les murs est en couleur et chaque chambre a une couleur différente. Les parquets sont également construits en acier recouvert d'émail. Les maisons en acier ou en porcelaine coûtent sensiblement moins cher qu'une maison de bois.

Un professeur: "Une dame parlant l'anglais prendrait volontiers une jeune élève deux heures par jour pour lui montrer sa langue." D'un restaurateur: "Déjeuner à 6 francs; dîner à 7 heures." D'un cabaretier: "Vin blanc nouveau, bon pour les huîtres."

Annances... Pensée: Pour consoler quelqu'un d'un malheur, il ne faut pas chercher à le lui faire oublier, mais l'habituer à y penser sans amertume. Fernand RINFRET

Advertisement for Benson's Corn Starch Féculé de Maïs. Toujours ATTRAYANTS—Toujours APPÉTISANTS et de coût modique! Délicieux desserts FAITS AVEC BENSON'S CORN STARCH FÉCULÉ DE MAÏS. Célèbre depuis plus de 80 ans. GRATIS!—Demandez la brochure "Receettes Economiques". Envoyez votre nom, votre adresse et les mots "Receettes Economiques" au Service de l'Economie, Département de la Compagnie Canadienne, Département de la Cantine, 129, Montreuil.

Advertisement for Gillett Lye. VOUS LAVEZ LA VAISSELLE—GILLETT NETTOIE LES MARMITES! Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau. BROCHURE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. St. Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir un exemplaire de la brochure GRATUITE expliquant comment la Gillett dégage les restes d'eau, dégraisse, dégraisse et désodorise. Gardez-en à la maison!

Advertisement for Magic Baking Powder. PAS DE GASPILLAGE Avec la "MAGIC" les résultats sont assurés. FABRICATION CANADIENNE

### L'hon. Monsieur Godbout et les colons

#### Etablissement des colons

Compte tenu des conditions actuelles, l'établissement de nouveaux colons s'est continué de façon satisfaisante durant juillet et août, d'après un récent rapport qui émane du Service de l'Etablissement au ministère de la Colonisation.

Au cours de ces deux mois, 141 nouveaux colons sont venus s'ajouter aux 357 déjà établis du 1er avril au 5 juillet 1943.

A date, pour l'année fiscale en cours, c'est donc un total de 498 établissements nouveaux réalisés dans les différentes régions de colonisation de la Province. De ce chiffre 220 familles, ou 843 personnes, ont été établis d'après le plan Fédéral-Provincial. Les 278 autres colons, mariés ou célibataires, représentant 838 personnes, ont obtenu leur promesse de subvention pour construire leur maison et s'établir d'après le plan Provincial.

Ces 498 établissements nouveaux réalisés en 1943 représentent un total de 1,681 personnes, qui sont allées chercher sur nos terres neuves subsistance et sécurité pour l'après-guerre.

#### 150 BOURSES AUX FILS DE COLONS

"Reproduit de l'Action Catholique, 4 septembre 1943"

"C'est généralement par les jeunes que se vulgarisent plus facilement les nouvelles méthodes de culture", lit-on dans un communiqué de presse annonçant l'octroi de 150 bourses aux fils de colons désireux de suivre les cours d'une école moyenne d'agriculture.

Rien de plus exact. Non pas que les vieux cultivateurs soient moins intelligents que leurs fils ou plus réfractaires au progrès. Mais ils manquent souvent de la préparation nécessaire pour se plier aux données nouvelles de la science et aux conditions changeantes du marché et de la concurrence. Ils sont les premiers à s'en rendre compte et à désirer pour leurs fils une formation plus complète.

L'agriculture québécoise est en pleine révolution. Cette révolution est inévitable, car elle est le contrecoup des conditions internationales. Elle aura éventuellement pour résultat d'améliorer le sort de la classe agricole. Mais en attendant, la besogne du cultivateur s'en trouve terriblement compliquée.

Les jeunes qui ont l'avantage de fréquenter les écoles moyennes d'agriculture reçoivent des armes nouvelles pour faire face aux conditions présentes. On ne peut tout apprendre en six mois. Mais on peut acquérir les données de base et la souplesse intellectuelle nécessaires pour profiter ensuite des études et des expériences qui se font sans cesse au bénéfice de la profession agricole.

Ces cours ne sont pas coûteux. Le ministère de l'Agriculture paye la moitié des frais. Pour les fils de colons bénéficiaires de bourses, il ne reste que le quart de la pension à payer, soit vingt-sept dollars pour les six mois. Les cours se donnent de novembre à avril, en une période où le travail est moins pressant sur la ferme.

Puisque les pouvoirs publics font tout pour en faciliter l'accès, espérons que les jeunes agriculteurs seront de plus en plus nombreux à en profiter.

#### Le mérite agricole, section des colons

Le concours de Mérite Agricole, section des colons, disparu depuis 1939, a été rétabli cette année, par l'honorable Monsieur Godbout qui vient de nous en communiquer les résultats. Ce concours avait lieu dans la deuxième région de la Province, qui comprend tous les comtés au sud du Saint-Laurent, jusqu'à Gaspé.

Monsieur Charles Dickner, colon de Les Etroits, comté de Témiscouata, s'est classé premier dans le Concours du Mérite Agricole, section des Colons. Monsieur Dickner, qui a conservé 908 sur un total de 1000, gagne ainsi la médaille d'argent et le diplôme de Très Grand Mérite, ainsi qu'un prix de \$150.00 en argent. Dans le concours précédent, tenu en 1936 dans cette même région, Monsieur Charles Dickner s'était classé sixième, avec un total de 841 points.

Le gagnant suivant, Monsieur Joseph Blais, colon de Lac Frontière, comté de Montmagny, a conservé 897.5 points.

Parmi les concurrents pour la médaille de bronze et le diplôme de Grand Mérite, c'est-à-dire, pour les colons qui prenaient part au dit concours pour la première fois, les deux premiers prix vont à MM. Edmond Morissette et Paul Lévesque, tous deux colons à La Rédemption, comté de Matapédia. Monsieur Edmond Morissette a conservé 888.5 points sur 1000 et Monsieur Paul Lévesque, 887.5 points.

Pour être éligible à la Médaille de Bronze et au diplôme de Grand Mérite, le concurrent devait conserver 75% des points dans cette classe. Tous les concurrents, soit 51, se sont qualifiés, le dernier ayant conservé 769 points.

Dans la deuxième section, pour la médaille d'argent et le diplôme de Très Grand Mérite, 15 concurrents ont conservé, tel qu'exigé, 85% des points ou plus.

Plusieurs parmi les premiers concurrents de l'une et l'autre classe sont venus à Québec, à l'Exposition Provinciale, mercredi le 8 septembre, recevoir leur décoration, en même temps que les lauréats du Mérite Agricole des Cultivateurs.

#### Etrange critique

On se souvient que M. Maurice LeNoblet-Duplessis, chef de l'opposition U.N. à Québec, et le colonel George-A. Drew, alors chef de l'opposition conservatrice à Toronto, ont également protesté et avec non moins de véhémence contre les accords conclus entre les gouvernements libéraux d'Ontario et de Québec, l'hiver dernier, pour le partage du potentiel hydroélectrique de la rivière Outaouais. On admettra que pareille critique commune était pour le moins étrange, les accords en question, en effet, ne pouvant être contraires en même temps aux deux provinces. Or, voici ce qu'en a écrit le CANADIAN FORUM, périodique ontarien, de septembre courant. On constatera que celui-ci parle, apparemment du moins, avec infiniment plus de logique et de

véritable désintéressement de l'entente intervenue que ceux-là qui l'ont condamnée par simple esprit d'opposition systématique. "C'est probablement la première fois au Canada que l'on aborde un projet de développement fluvial d'importance majeure en se plaçant sur la base des frontières naturelles plutôt que sur l'illogisme des divisions politiques... Les accords prévoient le développement conjoint des sites restés disponibles, l'Ontario utilisant ceux qui répondent le plus commodément à ses besoins, et Québec — la province, pas les compagnies — les sites qui lui conviennent le mieux, l'énergie devant être partagée également. Efficients, logiques et sains, ces accords constituent une des mesures les plus fécondes qui aient jamais été prises au Canada pour l'exploitation des forces hydrauliques."

### Privilégiés... donnez-leur

Privilégiés, vous l'êtes et vous ne vous en rendez pas compte. Sur votre berceau se sont penchés successivement vos parents et vos amis. On vous a entouré de soins et de gâteries. Vos mouvements étaient anxieusement suivis, le moindre pleur attirait la maisonnée attentive, votre babil, tel un rayon de soleil, réjouissait le foyer paternel. Vos premières paroles, vos premiers pas furent des événements. Vous eûtes les meilleurs percepteurs qui puissent exister : un père, une mère, des frères et des sœurs dont l'influence sur votre développement mental fut incontestablement très grande. Vous avez eu un entourage, une tradition à suivre, des guides pour vous conseiller, des protecteurs pour vous consoler et vous placer sur la bonne route. Vous avez reçu l'éducation physique et intellectuelle qui vous était nécessaire.

Mais eux!!! Issus en dehors des règles de la société et cruellement punis pour une faute dont ils ne sont pas responsables. Ils font partie de cette foule anonyme d'enfants abandonnés recueillis dans nos crèches. Leur état civil en fait des parias et les condamne presque au sort des malheureux enfants chinois pour lesquels nos écoliers québécois font tant de sacrifices.

Ils sont littéralement entassés dans des pièces exigües, s'jetés à contracter les multiples maladies répandues par les nouveaux arrivants. Ils sont négligés par la force des choses. Où trouver comment payer un personnel compétent? Qui accep-

### Et l'entente?

Depuis quelques jours, les frères siamois de l'Union nationale et du Bloc Popu ont recommencé à s'enguirlander de plus belle et menacent plus que jamais, apparemment, de s'entre-dévorier aux prochaines élections provinciales. Est-ce à dire qu'il y a eu divorce, leur mariage, contracté secrètement LE 5 AOUT DERNIER, à peine consommé? D'aucuns le croient, mais tel n'est pas notre avis. Et un avenir plus ou moins prochain nous réserverait la surprise (?) d'une entente enfin définitive, officielle entre les "patriotes à retardement" (Duplessis dixit) et les "patriotes d'opposition" (Chalouit dixit). A quel ne pas s'attendre après la farce immonde de 1935?

terait le salaire mensuel des religieuses : \$5. par mois? Dans leur isolement moral, qui leur montrera à sourire, à marcher, à manger etc... Qui les habillera l'hiver pour qu'ils puissent prendre l'air. Qui changera les vêtements de ces bébés de 6 jours à 2 ans? Comment grandiront-ils forts et bien constitués, s'ils n'ont pas de lait, de beurre, de fruits, de viande et s'ils sont nourris à la bouillie claire?

La charité privée, lamentablement insuffisante, et l'aide des gouvernements font beaucoup pour secourir ces petits malheureux mais ce beaucoup n'est pas suffisant. Il n'en tient qu'à vous de faire cesser cet état de chose. La campagne du dix sous battra bientôt son plein. Donnez généreusement votre obole. Les sous font des dollars, à plus forte raison les dix sous accumulés combleront les déficits et travailleront pour notre race!

### Quarante-huit Chambres de Commerce en congrès à Sorel

Le huitième congrès annuel de la Fédération des Chambres de commerce de Jeunes de la province de Québec s'annonce comme le plus important qu'ait tenu cette association à date.

On estime en effet que plus de cinq cents délégués prendront part à ces assises qui s'ouvriront à bord du luxueux vapeur "Québec" pour se continuer et se clôturer à Sorel lundi et mardi les 20 et 21 septembre.

On y rencontrera des représentants de quarante-huit Chambres de commerce de Jeunes, soit de celles d'Acton Vale, Amos, Asbestos, Barraute, Berthier, Cap-de-la-Madeleine, Coaticook, Drummondville, Farnham, Granby, Grand'Mère, Hull, Joliette, Laprairie, La Sarre, La Tuque, L'Épiphanie, Lévis, Louiseville, Macamic, Magog, Matane, Mont-Joli, Montréal (Junior Board et Chambre des Jeunes), Ottawa, Paspé, Plessisville, Princeville, Québec, Richmond, Rimouski, Rivière-du-Loup, Rouyn, Senneterre, Sainte-Flore, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean Iberville, Saint-Tite, Shawinigan, Sherbrooke, Sorel, Terrebonne, Thetford Mines, Trois-Rivières, Val d'Or Valleyfield et Waterloo.

Le programme complet de ces deux jours sera publié sous peu. On nous apprend qu'il comportera, entre autres choses, deux assemblées générales, deux séances pour chacun des cinq comités d'étude, quatre conférences données de la façon suivante: "Economie dirigée", "Economie sociale" par l'honorable Cyrille Vaillancourt; "Coo-

### Congrès des Ligues Réalisation tardive de propriétaires

L'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, Inc. tiendra son onzième congrès annuel, les 27 et 28 septembre dans la Ville de St-Jean, Québec.

La Ligue des propriétaires de cette Ville, dont le président est monsieur L.-E. Martel, s'appuie à recevoir dignement les congressistes.

A une récente réunion du conseil d'administration de l'Union des ligues, il a été décidé que le thème général du congrès soit:

#### "La situation immobilière et ses problèmes d'après-guerre"

Quatre comités étudieront les sujets suivants:

- 1. — Contrôle des loyers, crise du logement.
- 2. — Questions hypothécaires, crédit urbain, bureau de conciliation, taux d'intérêt sur hypothèques, moratoire.
- 3. — Taxation: taxe scolaire et municipale, taxe provinciale éducationnelle, évaluation municipale.
- 4. — Gérance municipale. Canal Chamby.

Ces assises se tiendront au Club Social à St-Jean et un banquet les clôturera le soir du 28 septembre.

Pour renseignements s'adresser au bureau de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec, Inc. 25 est, rue St-Jacques Montréal.

opération et après-guerre" par M. François-Albert Angers; "Sorel et son développement", par Me Arthur Simard; "Secrétariat et activités des Chambres de commerce des Jeunes", par M. Gilbert-A. LaTour.

"Le Dr Pierre Gauthier (de DECEVOIR dixit) dénonce le jeu de bascule des vieux partis politiques. Il rappelle qu'il a été LIBERAL PENDANT VINGT ANS." C'est que j'ai cru que mes chefs étaient sincères, dit-il. C'est que j'ai cru que je pouvais avoir confiance en leur parole... Deux jours après la déclaration de la guerre, MES CHEFS passaient la participation." Le Dr Pierre Gauthier, selon le DECEVOIR, admet donc lui-même qu'il lui a fallu vingt ans — VINGT ANS, remarquez bien — pour s'apercevoir que ses chefs ne sont pas sincères. Que penseriez-vous, d'un employé, ouvrier ou serviteur quelconque, qui, après avoir vanté son patron pendant VINGT ANS, viendrait vous dire, du jour au lendemain, que celui-ci n'était qu'un vil exploitateur? N'en conclueriez-vous pas qu'il a, pour le moins, la "compréhension" plutôt lente? Seriez-vous prêts, par ailleurs, à lui faire aveuglément confiance? "Deux jours après la déclaration de la guerre, a également soumis le Dr Pierre Gauthier, MES CHEFS passaient la participation." Le futur ex-député de Portneuf voudrait-il nous dire, puisqu'il était opposé à la participation du Canada à la présente guerre mondiale, pourquoi il a attendu PLUS DE TROIS ANS pour quitter le parti libéral, son parti du temps, responsable de cette participation?...



## Avis et conseils

Chaque fois qu'il y a rareté d'un produit de grande consommation, il se trouve toujours des gens qui vous promettent de vous en procurer, contre espèces sonnantes. Cela est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de boissons alcooliques.

On ne saurait trop engager le public à se défier de tels individus. Ce sont, à tous les points de vue, de mauvais citoyens, avec qui une personne qui se respecte ne devrait avoir aucune relation. S'ils font fi de la loi, ils connaissent les conséquences de leurs actes, et il est souvent regrettable que les sanctions se bornent à des condamnations judiciaires, — ce qui n'est pas toujours le cas pour leurs clients.

Les dangers auxquels s'exposent leurs clients sont beaucoup plus graves. Ils prennent part à des actes illégaux et, en conséquence, ils s'exposent à des poursuites et à des sanctions pénales. Cela leur devrait suffire à mettre en garde toute personne intelligente, et plus particulièrement les personnes qui entendent conserver le respect et la confiance de leur famille, de leurs employés et de leurs amis. N'oublions pas que la police est bien faite.

Au point de vue financier, si ces opérations illégales ne sont pas du vol pur et simple, c'est que les victimes s'y prêtent. De toute évidence, afin de se dédommager des risques qu'il prend, le vendeur clandestin trichera sur la quantité ou sur la qualité (et quelquefois sur les deux) et l'exigera le plus haut prix qu'il puisse obtenir. Seuls les gens irreflexifs traiteront avec lui, et il abusera d'eux.

Cependant, le côté moral et l'aspect financier ne sont pas les seuls à considérer. Les dossiers des ventes illégales révèlent des incidents révoltants; on y relève des cas de santé compromise et même des cas de mortalité. Ces dangers guettent constamment ceux qui achètent de la boisson dans ces circonstances-là. Aucun client d'un vendeur clandestin n'est assuré de l'immunité.

On dira naturellement à l'acheteur que le produit qu'on lui offre a été fabriqué licitement, même qu'il provient de la Commission ou de quelque autre source offrant des garanties de bonne fabrication. Que ne lui dira-t-on pas, d'ailleurs, pour justifier le prix qu'on lui demande? Toutefois, même l'homme d'intelligence moyenne devrait comprendre qu'on ne peut placer aucune confiance en un individu qui enfreint la loi en vue d'un avantage pécuniaire. Il est évident que la duperie est pour lui une pratique courante.

Il peut arriver quelquefois que ces fins renards aient en main des produits de la Commission. Mais cela est beaucoup plus rare qu'ils ne le prétendent. D'ailleurs, lorsque tel est le cas, voici ce qui se passe. Le produit est frelaté par l'addition d'un autre liquide contenant de l'alcool, ou bien il est étendu d'eau. Dans un cas comme dans l'autre, on demande pour cette boisson un prix

ridiculement élevé, escomptant ainsi la confiance qu'inspire le nom de la Commission.

Il est toujours probable que la boisson vendue illégalement est de provenance illégale. Il n'est jamais prudent de consommer, même en petites quantités, l'alcool de contrebande, et cela est aujourd'hui plus dangereux que jamais. Il fut un temps où l'on pouvait se procurer facilement du métal, des appareils, des céréales et de la mélasse, avec lesquels on fabriquait économiquement un alcool brut qui, cependant, rendait souvent malade. Aujourd'hui, presque tout ce qui sert à la fabrication de l'alcool, même de l'alcool impur, est assujéti à des droits de priorité, rationné ou introuvable. Les appareils ont toujours laissé à désirer; cependant, quelquefois, ils étaient à peu près satisfaisants. Aujourd'hui, l'on ne peut absolument pas se procurer un appareil convenable. Il s'ensuit que les boissons distillées illégalement de nos jours sont plus que jamais dangereuses et de qualité inférieure. On doit se garder absolument d'en consommer.

La question présente encore d'autres aspects. Non seulement le commerce illicite des boissons frustre la Province et le Dominion, mais encore il emploie des hommes qui devraient prendre part à l'oeuvre de guerre du pays. Ces produits menacent la puissance de travail et le bien-être de ceux qui en consomment au moment où la nation a le plus grand besoin de citoyens en bonne santé.

Afin de ne pas créer une fausse impression, il importe de dire que les infractions dénoncées ici sont très restreintes. Cependant, il ne devrait pas y en avoir du tout et on demande la co-opération de tous les citoyens afin d'enrayer tout commerce illicite.

La Commission des Liqueurs de Québec prie les consommateurs de voir la situation telle qu'elle est. La rareté des boissons alcooliques impose des restrictions à la population, mais on reconnaît que ce ne sont pas les plus dures privations qu'impose la guerre. Il faut observer strictement les lois, qui sont faites pour assurer à chacun un traitement équitable. Désobéir aux lois, c'est manquer de patriotisme.

"VEUILLEZ CONSOMMER MOINS"

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur

BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ  
S. DESORMEAUX ENRG.  
embouteilleur autorisé

262, de Villeneuve Tél. 567

Papotages du P'tit Doc

Plante vs animal

Selon la théorie scolastique, la locomotion serait le propre de l'animal. Après avoir rencontré l'inertie supposément complète chez le minéral — pour le moins absence d'un mouvement intrinsèque, — l'enquêteur du royaume des sciences naturelles arrive chez les végétaux dont le propre est la sensibilité, puis saute dans les rangs de l'animal, dont le propre consiste en la locomotion. Pourtant, cette division encore reconnue par la plupart des manuels modernes, ne se base que sur des observations superficielles et ne manquera pas de passer par-dessus bord du développement des observations biologiques aura enfin clairement démontré l'essentielle similitude des vivants. Au lieu de trancher bien artificiellement la matière en trois règnes, — soit le minéral, le végétal et l'animal — on arrivera probablement à une classification plus simple en vivant et en non vivant. En effet les divergences entre l'animal et le végétal consistent donc moins dans la locomotion même que dans la conscience de cette locomotion. Même là, il est extrêmement difficile de séparer d'un végétal l'hydre d'eau douce rivée à son sol et reproduite par bourgeonnement. L'une et l'autre vivent fixées (tout comme l'huître adulte). L'une et l'autre se nourrissent, croissent, se reproduisent, meurent. Aussi ne pouvons-nous conclure que dans un sens: les deux sont des vivants, et les deux peuvent assez facilement être mis à part du minéral. Hors de ces observations, l'on ne peut plus voguer que dans le mal assuré. Et rien d'hétérodoxe ne se mêlerait d'ailleurs à un avancé de la conscience des plantes. Rien ne peut empêcher que la rotation du tournesol vers le soleil et l'acheminement de la Holstein vers le pré soient des mouvements de même essence.

Les différences ne peuvent subsister que dans le degré de mouvement. Et cette complexité même des mouvements reste à discuter. La vie est tout aussi complexe chez le végétal que chez l'animal et aucun de ces deux aspects de la vie n'a été exploré à fond. La photosynthèse ou nutrition de la plante à même le soleil, et à même l'atmosphère, offre une complexité pour le moins égale à celle de la respiration animale, surtout quand l'on considère la respiration chez les espèces inférieures des premiers embranchements animaux. Et qui pourrait dire que l'hérédité d'une rose ne soit pas un aussi profond mystère que celle de l'huître; et que dans les deux cas l'homme de science ne se perd pas dans le noir des chromosomes et des gènes et d'autres unités que le développement des microscopes et des instru-

ments de recherche ne manquera pas de mettre à nu. Que la locomotion de l'homme soit de beaucoup plus patente que celle de la sensitive, soit. Mais que dit-on du germe mâle de la fougère qui, par une attirance qualifiée de tropisme se porte vers le germe femelle? Cette locomotion s'opère dans l'espace et dans le temps tout comme celle de l'insecte. Et le balancement de la masse des feuilles et de la masse des racines, avec des variantes dues au besoin de répondre aux exigences d'un milieu inhospitalier?

Si l'on scrute la structure des végétaux inférieurs et des animaux inférieurs, l'on ne peut manquer d'aboutir à un terme où la différenciation n'est plus distinctible et où une fusion s'opère nécessairement. Aussi pourrions-nous logiquement adopter certains avancés récents quand à l'identité foncière des vivants et à leur différenciation à compter d'espèces inférieures. D'un noyau de simplicité, deux branches seraient parties qui elles-mêmes se seraient ramifiées à l'infini pour donner les embranchements, les ordres, les familles, les genres, les espèces et les variétés d'animaux et de végétaux. Et les caractères tranchants et éloignés des espèces les plus entremêlées de complexité ne pourraient alors faire oublier le point de départ commun et l'originelle similitude.

Cette différenciation progressive et cette similitude foncière mèneraient à l'adoption de l'hypothèse de l'évolution organique. Nécessairement et par la vertu même des principes et des objets sur lesquels elle se base, cette hypothèse ne sera probablement jamais qu'une hypothèse. On se butera toujours au mur dressé des fossiles, au livre fermé de la vie accumulée dans les siècles et dont le secret n'est déjà plus susceptible de connaissance. Mais cette hypothèse n'en sera pas moins pour longtemps, pour aujourd'hui surtout, la plus plausible. Une telle gradation entre les vivants éclaire aux yeux un tel enchaînement se noue entre les espèces, une telle force possède la théorie de l'identité basique des vivants, que l'on semble tout naturellement porté à agréer l'évolution comme explicatrice du monde vivant. Encore une fois, il manque des chaînons rouillés dans la profondeur du sol parmi les débris des siècles écoulés, entre certaines espèces. Des liens furent tissés qui se rompent après une étude plus profonde et plus généralement promenade de l'anatomie et de la physiologie. Mais l'évolution d'une espèce vivante vers une autre, avec une ramification initiale en deux troncs majeurs — le végétal et l'animal — semble bien appelée à une adoption de plus en plus générale. Encore là, on a un cas patent de l'importance d'une hypothèse première, — même entachée d'erreur et partiellement assise sur une base de sable, — pour une poussée à l'avant dans le chemin de la connaissance.

P'tit Doc

Nouvelle société de colonisation

Une nouvelle société de colonisation vient de se fonder dans notre province. C'est la "Société de colonisation de la Rivière-la-Paix", dans le vicariat apostolique de Grouard, Alberta, dont la plupart des directeurs et des membres sont des résidents de la province de Québec. Le but de cette Société de colonisation est d'encourager l'établissement des nôtres dans cette riche vallée de la Rivière-la-Paix.

Le siège social est à Drummondville et le fondateur en est l'abbé Camille Saint-Pierre, missionnaire-colonisateur du vicariat apostolique de Grouard, dont l'évêque est S. Exc. Mgr Ubaldo Langlois, O.M.I. On compte à date près de cent membres actifs, sans tenir compte des nombreux membres bienfaiteurs de l'oeuvre. La nouvelle société a obtenu l'approbation de S. Exc. Mgr Langlois, en date du 30 juin 1943. Son Excellence, dans sa lettre transmise à l'abbé Saint-Pierre considère l'oeuvre de la colonisation comme son oeuvre essentielle dans son vaste vicariat apostolique; il formule les meilleurs souhaits pour cette nouvelle entreprise et accorde sa bénédiction. Mgr Langlois rappelle à l'abbé Saint-Pierre que ce dernier a trouvé la vraie formule du succès dans l'établissement de cette Société de colonisation et de la fondation des comités paroissiaux dans les différentes paroisses du vicariat apostolique de Grouard.

Les présidents honoraires de la nouvelle société de colonisation sont les honorables Hector Laferté, conseiller législatif; Onésime Gagnon, ancien ministre des mines et député de Matane; MM. Adrien Pouliot, doyen Laval; Edouard Lacroix, député de Beauce aux Communes. Les directeurs sont l'honorable Elisée Thériault, C.L., MM. Rosaire Beaudoin, de Saint-Joseph de Beauce; Henri-C. Bois, de Montréal; Georges Michaud, J.-E. Legault, François Fortier et Georges Bhéret. Le secrétaire est M. Wilfrid Blanchard. La totalisation des membres actifs est d'un dollar par année. La cotisation des membres bienfaiteurs est de cinq dollars par année. A noter que les institutions comme les individus peuvent être membres.

La société avancera sans intérêt, par l'intermédiaire des Caisses Populaires locales, le prix du labour (cassage) sur une base de \$5 l'acre pour un maximum de dix acres de terre à chaque colon, par année. A remarquer que le gouvernement donne des lots à défricher et du bois pour construire une habitation et des dépendances.

T. S. F.

L'ORCHESTRE DE MARIUS BENOIST

Le samedi, 18 septembre, à 9 heures 30 p.m.

Marius Benoist a inscrit au programme du concert d'orchestre de Radio-Canada, à ses studios de Winnipeg, une oeuvre de Fiore, compositeur italien du 18ième siècle, "Sinfonia Da Chiosa", et écrite dans l'espoir qu'elle serait exécutée au cours des cérémonies religieuses. Les cordes alternent avec l'orgue. D'où son nom de "Symphonie ecclésiastique". Il a également inscrit au programme "At Summer's End", de Schmitt, "Intermezzo", du compositeur moderne Busser, Sérénade, de Perihou, "La Fillo aux cheveux de lin", de Debussy et "Chaconne et Rigaudon", de Monsigny.

LE ROI DE LA JEUNESSE

Le dimanche 19 septembre, à 1 heure 15 p.m.

M. Lucien Tremblay, avocat, donnera une causerie à Radio-Canada le dimanche, 19 septembre, à 1 heure 15, au programme du Congrès national du Tiers-Ordre franciscain. Sa causerie a pour titre: "Le roi de la jeunesse". Le concert qui accompagnera cette causerie sera donné par Mlle Marie et Madeleine Létourneau.

Le dimanche suivant, la causerie sera donnée par le Père Léon Pascal Leblanc, commissaire provincial du Tiers-Ordre au Canada, qui parlera de "l'action pacificatrice de Saint-François".

LA MUSIQUE DES H. M. CANADIAN GRENADEER GUARDS A RADIO-CANADA LE 19

Le dimanche 19 septembre, à 7 heures 30 p.m.

A leur concert du dimanche, 19, à 7 heures 30 du soir, les H. M. Canadian Grenadier Guards feront entendre Festival, de Charles O'Neill, ancien chef de la musique du 22ième régiment à Québec. Le capitaine J.-J. Gagnier a encore inscrit au programme une oeuvre connue des radiophiles, Pomp and Circumstance, d'Elgar, trois valses "minute".

Le concert se terminera par l'audition de la Procession des Rois, de Zanzibar et l'Adjudant, marche du capitaine J.-J. Gagnier.

OEUVRE ORIGINALE DE C. DAVIS

Le dimanche 19 septembre à 10 heures 15 à 11 heures p.m.

La série des concerts populaires que dirige le dimanche soir à Radio-Canada Allan McIver se terminera, le 19 septembre, avec un programme de choix. McIver a voulu rendre hommage au metteur en ondes de cette émission, Maurice C. Davis, en inscrivant au programme une oeuvre composée par ce dernier intitulé "Impressions espagnoles", oeuvre d'un coloris fort original.

L'orchestre jouera également Lento et Allegro, de Cyril Scott. McIver fera aussi entendre des airs dont il a fait l'arrangement pour les solistes, les chœurs et l'orchestre.

LA SONATE ECRITE POUR LE VIOLONCELLE PAR SHOSTAKOVICH

Le dimanche, 19 septembre à 1 heure 30 p.m.

La seule Sonate que Shostakovich a écrite pour le violoncelle est une oeuvre d'une si remarquable inspiration qu'elle est inscrite maintenant au répertoire des principales auditions de musique de chambre. Au concert qu'ils donneront pour Radio-Canada, le dimanche, 19 septembre, à 1 heure 30, Zara Nelsova, violoncelliste et Ross Pratt, pianiste, la feront entendre. Piatigorsky, ancien violoncelliste du Théâtre Impérial de Moscou, fit connaître cette oeuvre l'année dernière. Cette composition date de 1943. Elle est en quatre mouvements: Moderato. Moderato con moto. Largo. Allegretto.

NOS ARTISTES DE QUEBEC

Le mercredi, 22 septembre de 2 heures 30 à 3 heures p.m.

Madame Bilodeau Fleury, soprano et Madame J. Chouinard-Paré, pianiste se feront entendre par Radio-Canada, le mercredi, 22 septembre à 2 heures 30 de l'après-midi. Madame Fleury chantera: "La Pastorale", de Haydn, "Au bord de l'eau", de Fauré, "La ballade du roi de Thulé", de Gounod, "Notre doux nid caché dans la verdure", de Pucini, "Pale Moon", de Logan. Madame Paré jouera: "Pavane pour une Infante défunte", de Ravel, "Prélude en do dièze mineur", de Rachmaninoff et "Traumerli op. 9, No 4" de Richard Strauss, "Pinochio, op. 33", de Bellini, "Marche op. 33", de Prokofieff.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF

2 sous le mot, minimum 40c. ou 3 insertions pour \$1.00.

A VENDRE Meubles de tous genres à vendre. S'adresser à Mlle Primeau, rue Montigny, Saint-Jérôme. A-1

CHAMBRE A LOUER S'adresser à 148, rue Laviolette, Saint-Jérôme. A-10

A VENDRE Moulin à scie complètement équipé, pouvoir d'eau, facilités de chemin de fer. Occasion. S'adresser à Mrs. J. Harcourt, New-Glasgow, Qué. A-6

A VENDRE A Saint-Jérôme, rue Laviolette, propriété de trois logements, très moderne. Conditions faciles. S'adresser à: 295, rue Laviolette, Saint-Jérôme. 201

TERRE A VENDRE A Saint-Janvier — deux milles du village. — 85 arpents dont 80 en culture. Chemin gravé — lumière électrique — Aubaine. S'adresser au notaire J.-Marc Vermette, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, ou à Saint-Janvier, co. Terrebonne ou à Saint-Janvier, co. Terrebonne. A-8

"CORRESPONDANCE" Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUÉBEC.

MENAGERES MANQUEZ-VOUS DE SUCRE Employez "SUCRINE" le PREFERE des substituts de sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille de deux onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. LIQUIDE agréable au goût, sert pour tous les breuvages, genres de pâtisseries, etc. Avons à Québec la marchandise (gros et détail) pour livraison immédiate. Satisfaction assurée. Emballage soigné. Livraison rapide. Prix de détail (mode d'emploi, français et anglais inclus) MALLE PAYEE. (1 bouteille \$0.75) (6-\$4.25) (12-\$8.00). Adressez vos commandes avec bon mandat, etc. à: LES BONS PRODUITS ENRG, 351, Blvd Charest, Québec.

A VENDRE Piano de marque "Hurteau". Excellent état — Aubaine — S'adresser à 306, ave du Palais, Saint-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD publié par L'Avenir du Nord Cie, Ltée, imprimé par J.-H.-A. Labelle, Limitée

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et BIENS mentionnés ci-dessous ont été saisis et seront vendus aux enchères publiques respectifs, tel que mentionné plus bas.

COUR SUPERIEURE Canada, Province de Québec, District de Terrebonne No 8025

KENNETH E. HUTT, cultivateur, de la place appelée Winchester, dans la province de Québec, demandeur: vs A. MACI PRIDHAM, autrefois de la ville de Westmount et maintenant du village de Grenville, district de Terrebonne, défendeur. Ce certain lot de terre connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville sous le numéro seize (16).

Ce certain lot de terre connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville sous le numéro cent soixante-sept (167) moins la partie déjà vendue à L. Joseph A. Sarrazin par contrat de vente enregistré à Argenteuil sous le numéro 28235 et 2 la partie vendue à George Steele par contrat dûment enregistré à Argenteuil sous le numéro 28239.

Ce certain lot de terre connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville sous le numéro cent cinquante-huit (158) moins différentes parties vendues par le dit A. Maci Pridham ou son auteur par contrats dûment enregistrés.

Pour être vendu à la porte de l'église catholique de Grenville le TRENTE SEPTEMBRE 1943 à DEUX heures de l'après-midi. Le shérif, A.L.B. FOURNELLE. Bureau du shérif, Saint-Jérôme, ce 25 août 1943.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT AVOCATS & PROCUREURS L.-L. LEGAULT, K.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. TÉL. 60 295 rue Main LACHUTE GUY LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, B.A., LL.B., AVOCAT 84, rue Blainville

SAINTE-THERESE Téléphone 230 Résidence 185

MARIO BEAUDRY B.A., LL.M. Avocat et Procureur

STE-AGATHE-DES-MONTS Résidence : Bureau : 159, Tour du Lac 43, S.-Vincent Tél. 374 Tél. 217

NOTAIRE J.-MARC VERMETTE NOTAIRE

Saint-Janvier Co. Terrebonne Tél. 622-22

LOUIS NICOLAS ARCHITECTE

430, rue MELANÇON Tél. 510 SAINT-JEROME

Examen de la vue Lunettes 304 S.-Georges S.-Jérôme

André Racine, O. O. D. SPECIALISTE POUR LA VUE

Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m. Le soir sur appointment Téléphone 626

E. ST-VINCENT AGENT D'IMMEUBLES

Vente de propriétés, terrains et fermes Tél. : 533 - 210 296, rue S.-Georges S.-Jérôme

AVOCAT

GASTON GIBEAULT AVOCAT de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 — 5, rue Préfontaine

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS CLAUDE PREVOST Substitut du Procureur général (district de Montréal)

BENOIT ROBERT GUY ROBERT Prévost, Robert & Robert

AVOCATS & PROCUREURS Edifice Transportation, Ch. 202, 132 ouest, rue S.-Jacques PL. 5069

RESIDENCE TEL. 100 RUE ST. LOUIS TERREBONNE Lucien Bourbonnais

AVOCAT — BARRISTER 16 OUEST, RUE ST. JACQUES SUITE - IMMEUBLE THEMIS Plateau 5241

HENRI PREVOST AVOCAT

160, ave Parent Tél. : 258-35 Saint-Jérôme, Qué.

DENTISTE

Dr. Jules Pagé CHIRURGIEN - DENTISTE

Ex-interne à Forsyth, Boston 310, rue SAINT-GEORGES SAINT-JEROME

Armand Parent COMPTABLE-VERIFICATEUR

Autorisé de la Commission Municipale de Québec CLASSE "A"

Rés. : 389, boulevard Melançon Bureau : 500, avenue du Prais SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger, C.P.A. Comptable public licencié Expert en impôts sur le revenu et taxe de vente 630 ouest, DORCHESTER MONTREAL

CREUSEUR DE PUIITS

Quiconque voudrait faire creuser un puits obtiendrait les services d'hommes d'expérience en s'adressant à "Campbell the Driller" a/s Charles Campbell, Morin Heights, Co. Terrebonne. Une expérience de trente années constitue la garantie.

ATTENTION!

Nous achèterons comptant les tricycles et les bicyclettes d'enfants. Si vous en avez un à vendre téléphonez à Tél. 54. Nous irons le voir et l'évaluerons.

La Ferronnerie A. Langlois Ltée 503, rue Saint-Georges Tél. 54 Saint-Jérôme

AVIS

The E. B. EDDY COMPANY LIMITED, Hull, P.Q. désire annoncer que ses coupes forestières À PARENT, P. Q. se poursuivent cette année comme par le passé. La rumeur à l'effet contraire est fausse et mal intentionnée.

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à écraser l'Axe



Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir

LA PULPE DE BOIS A REMPLACÉ DANS UNE LARGE MESURE LA FILASSE DE COTON DANS LA FABRICATION DES EXPLOSIFS, LE CANADA PRODUIT AUJOURD'HUI CES EXPLOSIFS ET EXPORTE LA PULPE CHIMIQUE EN GRANDE-BRETAGNE.

LES PRODUITS DE L'INDUSTRIE servent à la fabrication de bien des choses à part les explosifs. Obus, mines et grenades sous-marines, équipement radiophonique et parachutes de fusées contiennent tous du papier ou des dérivés du papier. Sans papier, il serait impossible de faire la guerre... et un pays ne saurait s'en passer en temps de paix.

En temps de paix la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER 972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

# Nouvelles du comté de Terrebonne

## L'honorable Hector Perrier

Vendredi, le 16 septembre, l'honorable Hector Perrier était à son bureau de Montréal où il recevait quelques délégations et plusieurs visiteurs. Le soir, il assistait au concert inaugural des Festivals de Montréal, donné au Forum. Il était accompagné de Madame Perrier. Samedi, encore à son bureau de Montréal dans la matinée, il portait attention à un volumineux courrier, recevait quelques personnes et visitait, dans l'après-midi, des amis et électeurs de New-Glasgow. A Saint-Hyacinthe le dimanche, M. Perrier assistait à l'inauguration officielle de la nouvelle Ecole technique, en compagnie de l'honorable T.-D. Bouchard. Le soir, nous le retrouvions à l'auditorium du Plateau où était célébrée la fête patronale des Artisans Canadiens-français. A son bureau de Montréal, lundi, il recevait plusieurs visiteurs. Mardi, encore à son bureau de Montréal, M. Perrier accordait des entrevues à des délégations et des visiteurs et expédiait un volumineux courrier. Le soir il partait pour Québec où, mercredi, il assistait à une réunion du Conseil des ministres. A 7 heures 30 de la soirée, au cours d'un dîner offert par la province à la Canada and Newfoundland Education Association, il adressait la parole aux nombreux convives réunis. Il avait choisi comme thème de son allocution, "La place du Québec dans le domaine de l'Éducation." En cette occasion, M. Victor Doré, surintendant du Conseil d'Instruction publique fit une causerie intitulée "Agitation versus Action". Jeudi, le Secrétaire de la province était encore à Québec recevant des délégations et repartait le soir pour Montréal.

## Au conseil

Nous relevons dans le procès verbal de la dernière réunion du Conseil de Ville de Saint-Jérôme, les quelques items suivants que nous considérons les plus intéressants pour nos lecteurs. Nos édiles entendent protéger nos piétons au cours de la prochaine saison rigoureuse. On ne semble pas vouloir la répétition d'accidents qui se sont produits dans le passé. En conséquence, nos trottoirs seront rendus moins glissants en y répandant une couche de sable. A ces fins, le Conseil a autorisé le président de la Commission de Voirie à faire transporter le sable voulu dans un endroit propice afin de n'être pas pris au dépourvu lorsque les glaces et verglas rendront nos trottoirs impassables. Gouverner, c'est prévoir : nos édiles pensent à la saison des misères. Souhaitons que les contribuables aussi y songeront en faisant leur plein de bois et de charbon, car, prétexton il y aura disette. L'exemple de la fourmi doit être suivi, non celui de la cigale, car hélas !...

L'eau, quoiqu'on en dise et même si certains disciples de Bacchus la dédaignent, est précieuse. Trop froide serait la nomenclature des merveilles fins auxquelles elle peut servir : nous passons ! Nos édiles réalisent la valeur de cet élément inodore, incolore et... à peu près sans goût. L'ingénieur vient d'être prié par le Conseil de procéder à un minutieux examen de toutes les soupapes afin d'établir s'il n'y a pas perte quelque part. Et si l'eau s'écoule... on remédiera au système. L'eau coûte peu... vive et coule l'eau !

A quand les élections municipales ? Même si on en connaît la date, pourquoi en parler si tôt ? Toutefois, il s'impose que tout soit prêt pour le jour où le contribuable sera appelé à

## Colonne paroissiale

### NAISSANCES

**PLOUFFE** — A M. et Mme Hervé Plouffe, née Germaine Labelle, une fille, Marie-Simonne-Georgette, née le 9 septembre et baptisée le lendemain. Parrain et marraine : M. et Mme Ferdinand Plouffe.  
**LAUZON** — A M. et Mme Philippe Lauzon, née Gertrude David, une fille, Marie-Madeleine, née le 10 et baptisée le 11. Parrain et marraine : M. et Mme Jules Lauzon.  
**BERTRAND** — A M. et Mme Alcide Bertrand, née Fleurette Lavoie, une fille, M-Flore-Lise, née et baptisée le 12. Parrain et marraine : M. et Mme Gérard Maher.  
**BOUVRETTE** — A M. et Mme Albert-C. Bouvrette, née Marcelle Moreau, une fille, M-Gilberte-Diane-Denise, née le 10 et baptisée le 12. Parrain, Rolland Moreau ; marraine, Gilberte Lepage.  
**DUFOUR** — A M. et Mme Eugène Dufour, née Anita Fournelle, une fille, M. - Marguerite - Gabrielle-Marcelle, née le 8 et baptisée le 12. Parrain, Gilles Dufour ; marraine, Marguerite Dufour.  
**BEAUPRE** — Au sergent et à Mme Chs.-Henri Beupré, née Rollande Robin, un fils, J.-Marcel-Ronald, né le 9 septembre et baptisé le 12. Parrain et marraine : M. et Mme Marcel Gaussiran.  
**CAMPBELL** — A M. et Mme Emmanuelle Campbell, née Jeannette Lanthier, un fils, J.-Paul-Gérald, né le 9 septembre et baptisé le 12. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Campbell.

### DECES

**DANIS** — Le 13 septembre, est décédée, à l'âge de 19 ans, Jeannine Danis, fille de feu Camille Danis et de Albina Pilon. Son service a été chanté le jeudi, 16 septembre, à 9.30 heures.

### MARIAGES

Samedi prochain, auront lieu en l'église de cette paroisse, les mariages suivants :  
**Proulx-Raymond**  
 Rosaire Proulx, fils de feu Basile Proulx et de Dame Proulx, avec Cécile Raymond, fille de Hormisdas Raymond et de Mme Raymond, décédée.  
**Ethier-Lafleur**  
 Roger Ethier, fils de feu Eusèbe Ethier et de Mme Ethier, avec Edith Lafleur, fille de feu Joseph Lafleur et de Mme Lafleur.  
**Boyer-Raymond**  
 Armand Boyer, fils de M. et Mme Magloire Boyer, de Lesage, avec Rita Raymond, fille de M. et Mme Adonias Raymond.  
**Duquette-Pilon**  
 Léo Duquette, fils de M. et Mme Charles Duquette, avec Marguerite Pilon, fille de M. et Mme Emile Pilon.

## Départ du curé de Saint-Maurice

S. Exc. Mgr Charbonneau vient d'effectuer plusieurs nominations dans l'archidiocèse de Montréal. Parmi celles-ci, nous retraçons la nomination de M. l'abbé Edouard Lafortune, cédant curé de la paroisse de Saint-Maurice, dans le comté de Terrebonne, qui devient desservant de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

exercer un choix. Lors de la dernière assemblée du Conseil, le greffier a fait rapport qu'il a préparé, en conformité avec les exigences de la loi électorale, les listes municipales pour l'année 1943 et qu'aucune plainte n'a à date été reçue. De deux choses l'une : ou les listes étaient parfaites, ou les électeurs ne s'intéressent pas aux choses de leur municipalité. Nous préférons croire que les listes ont été soigneusement préparées. Félicitations à ceux qui exécutèrent cette difficile tâche.

## Le régiment de Joliette tient une assemblée à Saint-Jérôme

Pour la première fois depuis que la compagnie "D" du Régiment de Joliette est établie à Saint-Jérôme, soit depuis le mois d'avril 1940, les officiers de cette unité ont tenu une assemblée plénière en notre ville. C'est vendredi soir dernier, 10 septembre, au chalet du club de golf, qu'a eu lieu cette réunion, sous la présidence du commandant le lieutenant-colonel Jean Tellier, de Montréal.

Tous les officiers de Saint-Jérôme étaient présents : les capitaines Paul Guénette et Henri Prévost et les lieutenants André Rolland, Léopold Lachance, Raymond Raymond, I.O., Alfred Cherrier, officier recruteur du district, Louis Nicolas, Jacques Guyot et Alfred Duval, médecin de l'unité.

De Montréal étaient venus, outre le lieutenant-colonel Tellier, les majors J.-C.-M. Raymond et René Perreault, les capitaines Armand Dupuis et J. Péloquin, le lieutenant Charles Gauvin, quartier-maître, et les sous-lieutenants Claude Prévost et Paul Tremblay, T.O.

De Joliette, nous avons remarqué les capitaines Jean-Charles Marchand, adjudant, Guy Michaud, officier en charge de l'entraînement, et F. Gadoury, aumônier de l'unité, le lieutenant Camille Roussin, médecin, et le sous-lieutenant H. Lapointe.

Enfin, trois autres officiers firent le voyage de Shawinigan Falls à Saint-Jérôme. Ce sont le capitaine Robert Dorion et les sous-lieutenants P.-L. Poissant et Robert Bourassa.

A l'issue de l'assemblée, un buffet fut servi aux officiers et à leurs invités, réception agréable et joyeuse à laquelle assistaient M. et Mme Jean-Paul Rolland, M. et Mme Charles Contant, Mmes Louis Nicolas, Jean-Charles Marchand, Raymond Raymond, Alfred Duval, Alfred Cherrier et René Maurice, Mesdemoiselles Germaine Godin et Madeleine Michaud, et le capitaine J.-A. Lalonde, aumônier du camp militaire, de Saint-Jérôme; Mmes Claude Prévost, René Perrault, J. Péloquin, Armand Dupuis et Charles Gauvin, de Montréal; Mmes H. Lapointe et Camille Roussin, de Joliette; Mme Robert Dorion, de Shawinigan Falls; et M. et Mme Gaston Cloutier, de Sainte-Agathe.

Une agréable surprise fut causée à tous les assistants par la présence inattendue du capitaine J.-E. Charland, aumônier du 1er bataillon du Régiment de Joliette, actuellement en service sur les côtes du pays. Le capitaine Charland, en congé pour quelques jours, adressa quelques mots, donnant de bonnes nouvelles et transmettant aux officiers les saluts de leurs confrères du 1er bataillon.

### L'entraînement reprend

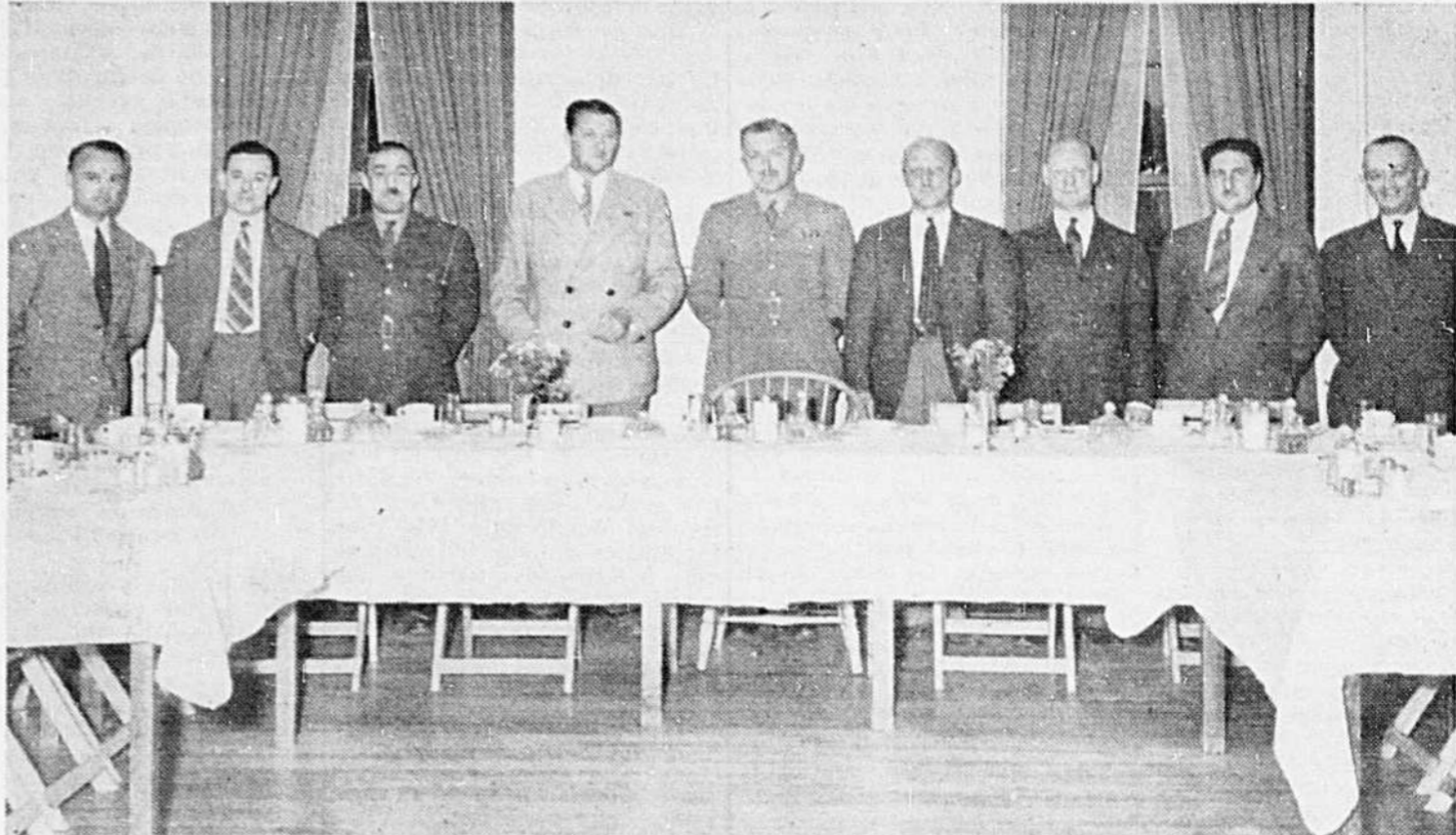
C'est lundi soir prochain que la compagnie "D" du Régiment de Joliette recommencera ses parades d'entraînement, au manège du camp militaire.

On nous prie d'annoncer qu'il y a encore de la place dans les cadres de la compagnie. Toute personne désireuse d'y entrer devra se mettre en communication avec le lieutenant Léopold Lachance, 118 avenue Laviolette, ou tout autre officier de la compagnie.

## Le projet d'hôpital

On sait que depuis quelques mois, un comité formé particulièrement à cet effet, a étudié les moyens de doter la ville de Saint-Jérôme d'un hôpital. D'après les intéressés, la densité de la population de la Reine du Nord, de même que celle du comté de Terrebonne dans son ensemble, justifiaient l'établissement d'un tel lieu d'hospitalisation. Questionnées, les autorités de la province se sont montrées fort sympathiques et prêtes à aider le projet. A son assemblée du 7 septembre dernier, le Conseil de Saint-Jérôme prit connaissance d'une résolution adoptée par le Conseil local des Chevaliers de Colomb, résolution dont le teneur portait surtout sur l'appui que le Conseil municipal devait accorder en vue d'obtenir un octroi. Nous répétons que l'autorité provinciale s'est déclarée prête à faire sa part. Notre représentant n'a pu savoir s'il s'agissait, lors de la réunion de nos édiles, d'un octroi municipal ou autre. A tout événement, le greffier de la ville reçut instructions de répondre aux Chevaliers de Colomb que cette question est à l'étude, le Conseil ayant à cœur que ce projet soit un jour cristallisé. Les échecs de la ville, unanimement, se sont déclarés fort sympathiques à la construction d'un hôpital. D'autres développements, assurément, surviendront sous peu. L'Avenir du Nord en informera ses lecteurs.

## Réception au centre d'entraînement de Saint-Jérôme



Le 8 septembre dernier, à l'occasion du lancement du Cinquième Emprunt de la Victoire, le lieutenant-colonel Paul Brousseau recevait, dans une des salles du camp, quelques membres de l'Exécutif du Comité national des Finances de guerre. De gauche à droite : M. J.-L. Bédard, gérant du Grey Rocks Inn, de Saint-Jovite ; M. Edgar Bastien, organisateur des industries ; Dr Alfred Cherrier, maire de Saint-Jérôme ; M. F.-H. Wheeler, président-conjoint du Comité de comté ; le lieutenant-colonel Paul Brousseau, commandant du centre militaire de Saint-Jérôme ; M. Jean-Paul Rolland, président-conjoint du Comité de comté ; M. A.-P. Willis, vice-président conjoint et MM. Gaston Thibodeau et J.-B. Joly, organisateurs unitaires conjoints.

## Pour venir en aide aux enfants de France

Le 9 septembre dernier, au Manège Ralston, avait lieu une soirée artistique organisée pour venir en aide aux enfants de la France libérée. Pour la circonstance, le manège était décoré des couleurs de la France libre. Cette soirée était sous la présidence d'honneur du lieutenant-colonel Paul Brousseau, commandant du centre d'entraînement militaire de Saint-Jérôme et du docteur Alfred Cherrier, maire de la Reine du Nord. Le programme débuta par le chant de "O Canada". Par le truchement du film documentaire "Résurrection", on vit dérouler sur l'écran des scènes du début de la guerre et de l'exode des populations civiles des pays envahis. On eut aussi une idée des champs de bataille de la France et de la Belgique, au début des hostilités et enfin, ce film illustra le travail fait en vue d'assurer la libération des Français en Afrique du Nord. L'auditoire entier se joignit ensuite à Léo Ellen dans des chants patriotiques. Plusieurs artistes bien connus de la radio et du théâtre français firent apprécier leur remarquable talent et connaissance profonde de la scène. Mentionnons Madame Fernande Albany, MM. Charles Dechamps et D. Monnet, celui-ci autrefois de l'Opéra Comique, et que le public montréalais entendra bientôt aux Variétés Lyriques. MM. Léo Ellen et Edward Wooley exécutèrent un fort intéressant programme de chants et de récitations. Dans une brève causerie, le lieutenant de vaisseau, Jacques le Normand, attaché naval des Forces Françaises Libres, rappela à ses cousins du Canada le devoir qui leur incombe d'aider les enfants français que déciment la faim et la maladie. Il exhorta l'auditoire à leur venir généreusement en aide. Le révérend Père André Albert, ancien missionnaire en Afrique Equatoriale française, évoqua l'oeuvre civilisatrice du missionnaire français dans le monde entier et plus particulièrement dans le Cameroun où il passa plusieurs années de sa vie. Enfin, le Choeur Alsace-Lorraine, survivant du sous-marin français Surcouf, chanta la Marche Lorraine. Les auditeurs vibraient d'une douce émotion. La brillante exécution de marches militaires françaises par la fanfare militaire du Camp, sous l'habile direction du lieutenant Paul Larocque, souleva l'enthousiasme et déclencha de vifs applaudissements. C'est aux chants de la Marseillaise et de Dieu sauve le Roi que la soirée prit fin.

## Sérieux accident

Dimanche dernier au terrain de courses à Saint-Jérôme, le cheval conduit par M. Paul Debien quitta la piste et frappa M. Paul Boivin de Saint-Jérôme, lui causant des blessures graves, nécessitant son transport à l'hôpital. Son état est sérieux. M. Debien s'en est tiré avec quelques contusions.

Mme Archie Pool, de Sainte-Sophie, qui se trouvait sur les lieux, dans son empressement à fuir, donna de la tête contre le pare-choc d'une automobile et dut être conduite chez un médecin; toutefois elle n'a subi rien de grave.

## Chez les Chevaliers

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb a reçu, samedi dernier, à sa première réunion de l'année, tous les députés de district de la Province. Le député d'état, M. Ludger Faguy, les a félicités pour le succès remporté au cours de la dernière année, leur soulignant que la Province de Québec avait été citée en exemple lors du congrès suprême à Cleveland, pour s'être classée en première place dans toute l'Amérique. Il leur donna les directives de l'année et leur souhaita de remporter le même succès.

Le secrétaire d'état, M. Julien Lavalée, fit connaître les noms des conseils gagnants des bourses, suivant la résolution adoptée au dernier congrès d'état. Le conseil Laval de Québec, dont M. J.-A. Rochefort est le grand Chevalier, a gagné deux de ces bourses; les conseils de Sorel, dirigé par M. J.-A. Mongeau et de La Tuque, dirigé par M. J. Pelletier, ont remporté les deux autres bourses. Le député de district, gagnant de la bourse de l'année, est M. L.-J. Lévesque de Bagotville.

Le Conseil d'Etat a accordé trois nouvelles bourses d'étude à des étudiants de l'Institut Agricole d'Oka, du Séminaire de Sherbrooke et du Séminaire des Missions Etrangères. Six autres institutions de notre province bénéficient déjà de bourses semblables, ce qui fait une somme totale de \$1,340.00 donnée annuellement par les Chevaliers de Colomb pour des études classiques.

M. Francis Fauteux, directeur suprême, a fait rapport que deux jours après l'invasion de la Sicile, les huttes de guerre des Chevaliers de Colomb fonctionnaient régulièrement sur les lieux, sous la direction de huit représentants des huttes, dont trois Canadiens-français.

Le Conseil d'Etat a aussi manifesté son appréciation au Conseil 1145 de Saint-Jean, qui s'est classé en première place lors d'un concours du Conseil Suprême.

## Résultat du référendum

Ainsi que nous l'annoncions dans notre édition de la dernière semaine, les propriétaires fonciers ont été appelés, les 13 et 14 septembre à se prononcer sur l'opportunité pour la ville d'effectuer un emprunt de \$125,000. Le règlement d'emprunt préparé par les autorités municipales était connu sous le numéro 375 N.S. et pourvoyait au paiement de travaux dont le coût avait été établi par l'ingénieur de la cité, M. Chs.-Aug. Morin. Ces travaux se rapportaient tout particulièrement aux égouts et à l'aqueduc et étaient d'une nature permanente. Les contribuables se portèrent aux urnes et enregistrèrent le vote suivant : 187 propriétaires fonciers, représentant une évaluation globale de \$1,149,791.11, se prononcèrent contre le projet, 151, constituant entr'eux une évaluation de 780,794.00, enregistrèrent un vote favorable. La majorité contre le règlement s'établit donc à 36 propriétaires avec évaluation de 369,017.11. Trois votes furent déclarés nuls et rejetés. Ils représentaient une évaluation de \$40,125.00.

## Concours hippique au camp

Samedi prochain, le 18 du courant, aura lieu au Centre d'entraînement militaire de Saint-Jérôme, un concours hippique, sous la présidence d'honneur du major-général Renaud, commandant du district militaire no 4. Parmi les personnalités attendues, mentionnons : les honorables Hector Perrier et Ernest Bertrand, respectivement Secrétaire de la province et Ministre des pêcheries, M. Lionel Bertrand, représentant de Terrebonne aux Communes, le maire Alfred Cherrier, le colonel Kippen, le lieutenant-col. L. Lacroix, le lieutenant-col. Lucien Lalonde. Il va sans dire que le lieutenant-colonel Paul Brousseau sera présent pour recevoir les invités. Deux juges de réputation internationale auront la tâche délicate de décerner les trophées et prix nombreux. Ce sont MM. Jay Coogan, de New-York et David Roberts de Hartford, Conn. Les meilleures écuries de la province seront représentées. Plus de soixante-quinze chevaux participeront au concours. Les inscriptions ont été reçues jusqu'à hier. Les recettes de ce concours seront versées au fonds des sports du camp. Le public est invité.

## M. A. Ethier président des commissaires d'écoles de Saint-Janvier

La dernière livraison de la "Gazette officielle de Québec" annonce que sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province de Québec vient de nommer, à la demande du cabinet provincial, M. Abondus Ethier, au poste de président des commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Janvier, paroisse, dans le comté de Terrebonne. On annonce aussi qu'il "a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté ministériel, en date du 27 août 1943, de nommer M. Elisée Boisjoli et Lucien Lavalée commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Lavallée village, dans le comté de Berthier".

## Pensée

"L'argent est un passeport universel avec lequel on peut aller partout — sauf au ciel — et c'est un générateur de toutes choses — sauf de bonheur."

## C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES  
 Vendeurs autorisés des Autos  
 Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile  
 Tél. No 58 — Saint-Jérôme  
 Bureau existant depuis 40 ans

## J.-W. CYR

Le rendez-vous des élégants  
 MERCERIE ET CONFECTION pour hommes et jeunes gens  
 • Paletots  
 • Habits sur mesure  
 • Vêtements de travail  
 • Vêtements de toilette

314, Saint-Georges — Tél. 448 — Saint-Jérôme

**PHARMACIE OSCAR LANDRY**  
 Wilfrid Prud'homme, gérant et successeur  
 Pharmacien  
 La pharmacie la mieux assortie du district  
 Ordonnances de Messieurs les Médecins remplies avec soin  
 Chocolats Laura Secord  
 Produits Rexall  
 Service rapide de deux messagers  
 Téléphones : 558 et 559  
 341, rue Saint-Georges Saint-Jérôme  
 Voisin du marché